

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS ENDORMI, d'après Raphaël.



LA VIERGE MARIE

DANS LA POESIE ET DANS LES ARTS

XIII

LA NATIVITÉ

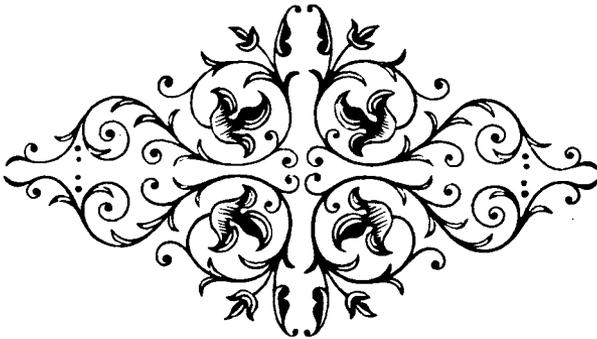
NOUS voici arrivés au point culminant de la vie de notre mère chérie. Il semble même qu'en traversant les mystères de la Nativité et de la Sainte Enfance, Jésus ait eu en vue l'honneur de Marie bien plus que l'avantage du monde, car s'il se manifeste à lui, c'est avec elle et par elle. Nous l'y voyons dans sa nature humaine plus que dans sa nature divine ; il semble craindre qu'on oublie qu'il est fait de la femme, et tenir à passer pour le fils de Marie plutôt que pour le fils de Dieu.

Les artistes ont compris la grandeur de ce moment, aussi n'est-il pas d'époque de la vie de Marie qui ait sollicité plus souvent leur pinceau. Innombrables, en effet, sont les représentations de la Vierge et de l'Enfant, le

désespoir et en même temps l'objet le plus chéri de l'art chrétien. Ce sont, en effet, des figures tellement idéales et surhumaines, que l'art le plus spiritualiste demeurera toujours impuissant à en traduire l'immatérielle beauté ; elles resteront indéfinissables, dans la sphère inaccessible de la poésie, de l'adoration et de l'amour. " Du reste, écrivait dans son journal de jeune fille de quinze ans, Marie Edmée, artiste déjà, et amante de Marie : du reste, je comprends cette impuissance des hommes, lorsqu'il s'agit de revêtir d'une forme quelconque un être surnaturel par ses actes et par sa vie. On ferait, en sculptant la sainte Vierge, un chef-d'œuvre beau entre tous, qu'il ne me satisferait pas. L'idée que nous nous faisons de ce qui est sublime dépasse la réalisation humaine de toute la distance qui existe entre le ciel et la terre."

Quel que soit le degré de perfection que les artistes aient atteint, nous allons les suivre jour par jour et pas à pas dans la représentation des moindres démarches de cette femme incomparable, jusqu'à ce que, fascinés à la vue de la mère du Beau incréé, Beau créé elle-même dans toute sa splendeur possible, ils s'attardent à produire des madones sous toutes les formes et en telle abondance qu'il faudra nous borner à la contemplation de quelques tableaux de choix.

Alphonse Leclaire.



VIE CHAMPETRE ET VIE DES VILLES

(Suite et fin)

Un riche intelligent exprimait ainsi laconiquement le résultat des labeurs de sa vie :

“ Quand j'étais jeune, je me privais de tout, même de manger, pour devenir riche ; maintenant je suis riche et ne suis plus capable de manger.”

Voilà qui peint bien la futilité des richesses. Cet homme malade les aurait sacrifiées volontiers pour recouvrer la santé. La Providence lui avait fait trouver ce qu'il cherchait, et il s'aperçoit trop tard que ce qu'il cherchait ne valait rien pour lui.

Tout ce qui fait envie dans les villes conduit au même résultat final.

Les festins, les repas somptueux, la bonne chère raffinée, au lieu de fortifier les estomacs débiles des hommes de bureau, les ruinent en peu de temps.

Les soirées prolongées, les bals de nuit énervent la jeunesse la mieux constituée.

Les riches et brillants équipages promènent souvent la maladie, l'ennui ou la consommation, à côté de la banqueroute prochaine.

Le luxe des toilettes les plus admirées sera peut-être bientôt remplacé par des fleurs de deuil et des ornements sombres dont on décorera la chambre mortuaire.

Le poète Regnard disait au siècle précédant le nôtre une vérité analogue dans ces trois alexandrins :

Qui ne rirait de voir qu'avec un soin extrême
L'homme ait inventé l'art de se tuer lui-même,
A force de ragoûts et de mets succulents ?

Rectifions donc nos idées et comprenons que rien de ce

qui n'est pas raisonnable ni sage, même au point de vue temporel, ne saurait être enviable ; et que les cultivateurs se réjouissent d'avoir embrassé l'état de vie le moins exposé à ces dangers, à ces folies, à ces tentations toujours suggérées par d'illusoires et absurdes conceptions d'un bonheur qui ne se trouve pas sur la terre.

Il est cependant nécessaire qu'il y ait des hommes de fortune et des hommes dirigeants dans chaque nation civilisée. Les premiers ne doivent pas être des avarés, des égoïstes, ou des fainéants pompeux et dissipateurs, les autres, de vulgaires ambitieux cherchant la gloire personnelle dans la domination et les distinctions honorifiques.

Les riches entreprenants doivent être les trésoriers ou plutôt la providence des industriels et des pauvres travailleurs, auxquels ils paient salaire, selon leurs mérites et leur compétence. Les hommes dignes de diriger ou de gouverner doivent être tout dévoués au bien public, mettant toute leur énergie, leurs talents et leur savoir au service de l'État, pour y faire régner l'ordre et la justice. S'ils sont cela, ils ont droit à tout le respect et à toute la reconnaissance d'un peuple honnête, sage et éclairé. On doit les estimer, les aimer comme des bienfaiteurs ; mais ce serait une erreur de penser qu'ils sont plus heureux que le commun des hommes, plus heureux que ceux qui tirent de la terre, par un travail plus salubre et plus fortifiant, les substances les plus indispensables à la vie, pour eux-mêmes, pour les pauvres et les riches habitants des villes.

Oui, il faut des fortunes, de gros capitaux accumulés entre bonnes mains pour étendre le commerce à l'étranger. Que de millions à dépenser ne faut-il pas pour construire, équiper et manœuvrer une flotte marchande considérable, pour l'échange des produits nationaux avec ceux de tous les pays du monde ! Les hommes entreprenants qui procurent à leur nation d'aussi grands avantages sont aussi des bienfaiteurs qui méritent reconnaissance, parce qu'ils

augmentent la richesse générale de l'État et le bien-être du peuple qui l'habite. Sans doute, ils augmentent en même temps leur richesse particulière, mais à quel prix ! Sans parler de l'anxiété constante qu'ils subissent, il faudrait pouvoir les suivre quelque temps pour comprendre à quel travail ces hommes se consacrent chaque jour, et souvent la nuit, en démarches de surveillance pour réparer ou prévenir les dommages auxquels leurs propriétés sont exposées ; en étude de projets pour conserver ou étendre leur clientèle ; en examen de comptes pour s'assurer une recette proportionnée aux capitaux en jeu, et aux énormes risques qu'ils encourent ; en voyages nécessaires où des affaires urgentes et fâcheuses les appellent, etc. Enfin ces hommes, en général fortement trempés, s'épuisent et s'exténuent avant de vieillir. Envier leur sort, c'est envier l'inconnu, c'est envier une tâche qu'on serait incapable d'accomplir.

Ne pourrait-on pas dire la même chose des négociants s'occupant du commerce et du trafic local d'effets de provenance étrangère et indigène ? Nos cultivateurs ont souvent le tort de les croire plus prospères et plus heureux qu'eux-mêmes, vu la nature de leurs occupations, qui leur paraissent comme un jeu, un amusement de gentilhomme. Les anciens d'Yamachiche n'ont pas oublié, sans doute, les grosses maisons d'affaires existant autrefois dans tous les villages des deux côtés du Saint-Laurent, et dont les chefs et associés menaient un train de vie superbe, et jouissaient d'un crédit illimité dans les banques et parmi les habitants. Demandez-leur ce que sont devenus ces heureux de cette époque, et où se trouvent les fortunes qu'ils auraient dû laisser dans leurs paroisses respectives. Ils vous répondront qu'ils ont tous ou presque tous laissé des dettes non payées et des enfants sans héritage. Et dans les grandes villes donc, ne voit-on pas tous les ans des banqueroutes surprenantes, ou l'abandon de tout bien au profit des créanciers ? Peut-on bien com-

prendre ce que souffrent ces prétendus heureux du monde, dès le moment que leurs affaires commencent à périlcliter, et qu'ils voient leur capital se fondre dans leurs mains, quelquefois rapidement, quelquefois lentement, jusqu'à ce qu'enfin, à bout d'expédients, il leur faut s'avouer incapables de faire honneur à leurs engagements ?

Outre leur propre déchéance et leur pénurie, ils ont sans cesse sous les yeux le nombre de victimes qu'ils ont faites par leur inhabileté, par leur malheur ou par leurs extravagances. Quelle torture pour une conscience honnête ! C'est à leur tour à envier le sort des bons cultivateurs, qui n'ont jamais à subir de pareils tourments, la récompense de leurs travaux leur venant directement de la Providence, qui leur donne toujours selon la mesure de leurs efforts, de leur attention et de leur dévouement. Le fait seul de la coopération divine, indispensable et visible dans la culture des champs, établit la supériorité de ce genre de vie sur tous les autres.

On pourrait croire que les membres des professions savantes, qui ne travaillent pas de leurs bras, et qui peuvent arriver aux plus hautes dignités ou fonctions de l'État, sont de fait les classes privilégiées jouissant du secret de tous les bonheurs d'ici-bas. L'erreur serait aussi grande que dans les cas précédents.

Les milliers de jeunes hommes qui aspirent aujourd'hui à l'une ou à l'autre de ces professions pour jouir des avantages qu'elles offrent à leur imagination, savent-ils bien ce que l'avenir leur réserve ? La plupart d'entre eux sont nés comme nous dans des conditions d'aisance qu'ils trouvaient trop limitée ; pour en sortir ils acceptent la vie de collègue, considérée plus tard, avec raison, comme les plus agréables de nos jours ; ils en trouvent le régime trop sévère, la discipline trop gênante, les heures de travail sont trop longues et celles des récréations trop courtes ; enfin on se croit plus ou moins malheureux, protestant contre tout cela en paroles et en action, mais on subit l'inévi-

table pendant sept ou huit longues années, s'initiant péniblement à l'étude des lettres et des sciences, en vue du plaisir qu'on aura plus tard quand on débutera dans le monde. Puis on sort de là plein d'espoir et de joie, si on a conquis ses certificats d'étude, ses degrés de bachelier, etc.

Voilà du moins un moment de bonheur, mais il ne durera pas plus longtemps qu'un entr'acte entre deux scènes du drame de la vie réelle. Il faut étudier une profession, reprendre ses études au point où on les a laissées; on ne peut plus guère compter sur le secours des parents et on voudrait bien vivre largement, afin de faire bonne figure dans la société. On cherche quelque travail payant, en sus du cours professionnel, et on n'en trouve pas; si par hasard on nous en offre, il n'est point assez rémunérateur. On est donc forcé de rester dans la gêne et la pénurie, si l'on n'a pas de parents assez riches, en état de faire les déboursés indispensables pour les cours et l'entretien de l'étudiant. L'élève souffre d'être si longtemps à charge et d'escompter un héritage qu'il n'a fait qu'amoindrir, s'il ne l'a pas complètement absorbé par des fantaisies et des habitudes trop dispendieuses.

Supposons maintenant un étudiant modèle, sans trop de fantaisies distrayantes, tout occupé d'approfondir la science de sa profession: il évitera, tant qu'il le pourra, les dissipation de la société mondaine, pour étudier de préférence dans son cabinet, soit le jour soit le soir. Il aura comme les autres l'anxiété constante des examens fréquents à subir pour prouver ses progrès, et surtout de la terrible incertitude du succès à l'épreuve finale pour l'admission. Le quart, le tiers et quelquefois la moitié des aspirants échouent devant cette épreuve.

Cette troisième scène de la vie d'un étudiant, la poursuite d'un cours professionnel, est donc encore un temps d'épreuve dont on a hâte de sortir, le bonheur qu'on avait rêvé n'y étant pas.

Le jeune homme qui veut entrer dans une profession dite libérale, doit donc se résigner à passer vingt ans et plus, sans pourvoir par lui-même à sa propre subsistance, et sans jamais être sûr qu'il atteindra le but qu'il poursuit. Quand il a réussi, en face d'un avenir incertain, que va-t-il faire ? où trouvera-t-il un lieu inoccupé pour utiliser sa science acquise avec tant de peine, les talents développés avec tant de soin par de si longs exercices sans rémunération ? Heureux encore s'il n'est pas déjà chargé de dettes criardes, troublant sa tranquillité. S'il n'en a pas, il en fera bientôt pour son installation, sa bibliothèque nécessaire, en attendant la clientèle, qui ne s'empresse pas assez de venir à lui. La préférence se donne toujours aux praticiens de longue expérience, qui se plaignent eux-mêmes d'encombrement dans la profession. S'il a des talents supérieurs et de l'énergie, il aura tôt ou tard l'occasion de les faire valoir et se formera peut-être (un sur dix, ou un sur vingt) une clientèle payante. S'il a le don si important de la parole, il brillera au premier rang. Alors qu'arrive-t-il ? Avant qu'il ait acquis une fortune suffisante et bien assise, la pratique d'une profession lui paraissant ingrate, il se laisse entraîner dans la politique pour y jouer un rôle plus marquant ; ambition fort légitime et peut-être même patriotique.

Si sa profession lui a paru trop ingrate, il s'apercevra bientôt que la politique l'est encore davantage. Dans la profession, on respecte au moins, même en les combattant, les causes justes, le talent et l'habileté de celui qui les défend, parce que le verdict doit être rendu par des hommes éclairés revêtus d'une autorité incontestable ; tandis que dans la politique, les causes les plus saintes, et les personnalités les plus brillantes et les plus dévouées au bien public rencontrent des contradicteurs haineux et fanatiques qui ne respectent rien. Les hommes les plus intègres sont calomniés, vilipendés,

dénigrés comme de vulgaires malfaiteurs. Rappelons-nous les honorables MM. La Fontaine, Morin, Taché et Cartier. Les deux premiers ont abandonné l'arène politique par dégoût, et les deux autres ont fait face à la malveillance jusqu'au dernier moment. Ce n'est qu'après leur mort qu'on est forcé de rendre hommage à leur patriotisme, à leur sagesse, à leurs talents supérieurs et à leur parfaite honorabilité.

Ce qui précède prouve encore notre thèse : le bonheur sur la terre n'est pas pour ceux qui se dévouent le plus sincèrement à la défense de nos intérêts nationaux, que leurs mérites soient grands ou petits, la politique étant peut-être la plus ingrate de toutes les carrières, quoiqu'elle soit toujours la plus importante, après la carrière ecclésiastique, qu'on ne saurait mettre en parallèle avec aucune des carrières civiles.

Nous parlons à la classe agricole et nous avons voulu démontrer qu'elle n'a rien à envier du bonheur qu'elle croit voir dans les autres classes. Elle est la base la plus indispensable à la prospérité de l'État, il est bien juste qu'on puisse affirmer qu'elle a, tout bien considéré, la plus grande somme de vraie jouissance et de paix réelle. Il ne lui manque qu'une chose essentielle, c'est d'en être parfaitement convaincue, en acceptant l'opinion générale qui a proclamé l'agriculture, dans tous les siècles, la plus heureuse des occupations de l'homme. Elle est la classe la plus véritablement humble dans sa propre estime, et pour cela seul elle mériterait d'être élevée au premier rang dans l'estime des autres. Il y a cependant une règle générale à laquelle elle n'échappe pas tout à fait :

Personne n'est content de son sort.

En effet, nos aspirations vont toujours en dehors du cercle où nous nous mouvons ; elles n'ont pas de terme défini, pas de borne précise ; elles varient, elles changent

et se modifient ; si les plus modestes ou les plus modérées se réalisent en partie, il en naît aussitôt de plus ambitieuses conduisant sans cesse au désappointement.

Un savant philosophe donnait ce fait universel comme preuve que le bonheur parfait auquel nous aspirons tous, sans exception, et que personne ne trouve ici-bas, doit exister au delà de la vie terrestre, pour la récompense des bons. Autrement l'objet poursuivi par nos aspirations constantes, serait une déception. Est-il permis de penser que le créateur, qui est justice et vérité, aurait voulu mettre dans l'imagination des hommes, comme but de leur vie, un objet qu'il ne leur permettra jamais d'atteindre ? Assurément non, puisque l'enseignement divin définit clairement où se trouveront ce terme et ce bonheur complet, indiquant de plus la voie qu'il faut suivre pour y parvenir. Cette voie, c'est le travail et la souffrance acceptés de bonne grâce, avec foi, avec espérance et persévérance, jusqu'à la fin. Avec cette connaissance, ou plutôt avec cette certitude, qui oserait se plaindre de son sort, la grande consolation des chrétiens convaincus étant de savoir que plus on sait souffrir plus on se rapproche du grand, du parfait modèle qui est venu souffrir pour nous sur la terre ?

Ce savant a trouvé la plus heureuse solution du problème contenu dans les aspirations de tous les hommes vers un bonheur complet.

Les Juifs ne comprennent pas encore cette vérité. Ils désiraient la venue du Messie, qu'ils croyaient prochaine, attendant de cet avènement un paradis sur la terre. Quand il est venu, dans des conditions de pauvreté réelle, donnant l'exemple du travail, prêchant la pénitence pour se purifier avant d'entrer dans le bonheur du ciel, ils étaient tellement imbus de l'idée qu'ils s'étaient faite du Sauveur du monde, qu'ils refusèrent de croire en lui et à sa doctrine.

Ils attendent encore le Messie de leur imagination après bientôt vingt siècles de plus, et en attendant ils mettent

leur bonheur (peut-être pourrait-on dire leurs misères) dans l'acquisition de trésors matériels, dans l'or et l'argent. Comme les avares insatiables, ceux qui en possèdent le plus n'en ont jamais assez. Ceux-là ont parfaitement raison de n'être pas contents de leur sort, qui ne croient pas avoir été rachetés par les souffrances et le sang d'un Sauveur.

Terminons ici ce trop long hors-d'œuvre et rappelons à la mémoire des anciens d'Yamachiche le nom le plus vénéré dans cette paroisse, à l'époque dont nous avons parlé, le nom de M. Nicolas-Sévère Dumoulin, le bon curé par excellence. Homme d'une grande distinction personnelle, d'une parfaite dignité dans ses manières, faisant si bonne figure au milieu des grands du monde, il aimait avant tout les laboureurs, ses chers paroissiens. Il les connaissait tous, les nommait tous par leurs noms de baptême, comme un père au milieu de ses enfants; il causait familièrement avec eux de leurs affaires, de leurs joies et de leurs peines, chacun sentant que ses paroles de sympathie et de consolation venaient du fond du cœur. Pendant ses visites pastorales de rang en rang, il interrogeait aussi les enfants avec une douce bonté, riant avec eux, et cherchant à tirer d'eux des étincelles d'intelligence, distinguant par ce moyen, presque prophétiquement, ceux qu'il était bon de mettre aux écoles supérieures. Dans bien des cas, si les moyens manquaient ou n'étaient pas suffisants, il y suppléait de sa bourse particulière. Aussi la paroisse d'Yamachiche était-elle celle qui donnait le plus grand nombre d'élèves au collège de Nicolet, le seul existant, de son temps, dans le district des Trois-Rivières. Les revenus de la cure étaient alors plus considérables qu'aujourd'hui.

C'est au souvenir de ce bienfaiteur de ma jeunesse, en me rappelant ses enseignements si sympathiques aux cultivateurs, que j'ai oublié les limites du cadre que je m'étais tracé en commençant cet écrit.

R. Bellemare.

L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

(1844)

(Suite)

LES FONDATRICES.

L'établissement de Saint-Boniface à la Rivière-Rouge portera, comme celui de la maison mère de l'Institut, le titre " Hôpital Général " et s'occupera non seulement de l'éducation de la jeunesse, mais encore du soin des pauvres infirmes, des malades et des indigents, ainsi que son nom l'indique.

Le choix de ses fondatrices tient cependant moins à la volonté des supérieurs qu'au désir libre, généreux et bien manifesté des sujets de se vouer à cette fondation.

Chacune des sœurs doit examiner ses dispositions, son attrait, prendre de sages avis et prier.

On commença donc une seconde neuvaine et l'on joignit à la prière la mortification et le sacrifice.

Sur trente-huit sœurs dont se composait alors la communauté, quatorze s'offrirent à l'élection des administratrices, qui en toute assurance portèrent leurs suffrages sur les sœurs M.-Louise Valade, Marie-Eulalie Lagrave, Anastasie-Gertrude Coutlée, dite Saint-Joseph, et Marie-Hedwige Lafrance.

Les quatre élues acceptèrent avec une profonde humilité le choix qu'on faisait d'elles pour aller jeter les bases de la première institution de religieuses à Saint-Boniface, et leur reconnaissance égala le sentiment tout abject qu'elles concevaient de leurs mérites.

Les supérieurs voulurent néanmoins s'assurer de leur persévérance et laissèrent passer quelques jours avant de leur faire signer l'acte de leur généreux engagement.

“ Nous soussignées, Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de cette ville, nommées à la fondation de la Rivière-Rouge par le conseil des douze administratrices, consentons à faire cette fondation en nous conformant aux règles de notre saint Institut, parce que nous regardons dans ce choix qui a été fait de nous, la sainte volonté de Dieu.

“ Fait et passé à l'Hôpital Général de Montréal, le 7 novembre mil huit cent quarante-trois.

Signé : Sœur M.-Louise Valade,
Sœur M.-Eulalie Lagrave,
Sœur Anastasie-Gertrude Cou-
tlée, dite Saint-Joseph,
Sœur M.-Hedwige Lafrance.”

Le conseil étant donc assuré des dispositions des futures fondatrices, procéda le même jour, 7 novembre, à l'organisation de la nouvelle communauté par l'élection des charges. Mgr Bourget voulut bien présider lui-même cette élection, assisté de messieurs Roupe et Larré, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice.

La sœur Valade fut élue supérieure,
La sœur Lagrave, assistante,
La sœur Coutlée, dite Saint-Joseph, M. des Nov.,
La sœur Lafrance, conseillère.

La sœur Valade devait néanmoins, pendant cinq ans, assumer la responsabilité de toutes les charges.

Monseigneur Provencher était à Trois-Rivières quand il apprit que tout s'était conclu selon ses désirs ; il en fut rempli de joie. Il en informa de nouveau l'évêque de Québec.

“ Bénissons le Seigneur, bénissons sa divine Providence
 “ qui daigne seconder mes vues d’une manière spéciale et
 “ visible... Me voilà avec tout mon monde et leur
 “ passage. J’ai reçu la semaine dernière des lettres qui
 “ m’ont fait admirer la bonté de Dieu.

“ Monsieur Lafèche m’a donné son consentement
 “ avant mon départ de Nicolet. Sir George Simpson
 “ m’accorde le passage de deux prêtres et de quatre
 “ religieuses pour la somme de £175.00 sterling que je
 “ n’hésite pas à lui donner.”

L’heureux Prélat ne tarda pas à informer la supérieure des sœurs de Notre-Dame de Cincinnati qu’il avait trouvé des sœurs enseignantes pour la Rivière-Rouge. Il la remercia de sa bienveillance à vouloir écrire à Namur en sa faveur. Il exprima davantage encore sa bien vive gratitude à Mgr Bourget de lui avoir procuré des Sœurs Grises.

Notre vénérable missionnaire aurait bien désiré obtenir des sœurs pour la Colombie, mais comme cette mission allait être séparée de la Rivière-Rouge et qu’on devait y nommer un évêque, la bonne mère McMullen, supérieure, pria l’évêque de Saint-Boniface de lui permettre de traiter avec ce nouvel évêque des conditions du nouvel établissement.

Mgr Provencher trouva cette réponse judicieuse et il conserva l’espoir que les Sœurs Grises iraient un jour dans cette lointaine mission.

Rien ne s’opposant plus à son départ pour la France, il en fixa le temps au 16 décembre de la même année, mais ne trouvant personne pour l’accompagner, Monseigneur différa son voyage jusqu’au 1er janvier 1844. Monsieur S. Dumoulin, son premier compagnon d’apostolat à la Rivière-Rouge, s’embarqua avec Sa Grandeur à cette époque.

Cet ajournement procura aux Sœurs Grises la con-

solution de revoir l'apôtre de Saint-Boniface. C'est dans leur église qu'il fit, le 23 décembre, les ordinations de Noël. Messieurs Plamondon et Provençal furent ordonnés prêtres et plusieurs autres reçurent différents ordres. La cérémonie fut solennelle, l'assistance nombreuse.

Ne pouvant prévoir son retour d'Europe, le vénérable évêque enjoignit aux sœurs missionnaires de profiter des premiers canots du printemps et de partir sans retard.

Les dernières semaines de l'année mil huit cent quarante-trois s'écoulaient rapidement. Les sœurs portaient une main active aux préparatifs, et les devoirs de la piété filiale s'accomplissaient également dans les soins qu'elles prenaient de consoler leurs familles de leur prochain départ. On venait auprès d'elles pour pleurer une séparation bien sensible, puis on les quittait tout résigné et édifié de leur courage, de leur héroïque désintéressement. Plusieurs les félicitaient d'avoir à faire de si grandes choses pour Dieu.

A l'occasion de la nouvelle année, Mgr de Sydime, coadjuteur de l'évêque de Québec, répondant aux bons souhaits que lui avait adressés la communauté des Sœurs Grises, y ajouta des félicitations sur l'envoi de ses missionnaires à la Rivière-Rouge.

“ Québec, 30 décembre 1843.

.....
 “ Je profite de cette occasion pour vous faire mes bien
 “ sincères félicitations au sujet du généreux don que
 “ vous faites de quatre de vos sœurs à la mission de la
 “ Rivière-Rouge, où cette petite communauté va sans
 “ doute produire d'abondants fruits de sanctification.
 “ Veuillez bien féliciter particulièrement, de ma part, la
 “ digne sœur Valade et ses trois compagnes sur le
 “ bonheur qu'elles ont et que je sais qu'elles com-

“ prennent dans toute son étendue, d’aller former ce
 “ premier établissement.

“ Ne m’est-il pas permis aussi de vous congratuler
 “ de la disposition où vous êtes de renouveler le même
 “ sacrifice en faveur des missions de la Colombie ? Je le
 “ fais avec d’autant plus de motifs, que je suis assuré
 “ qu’en échange de dons si agréables à Dieu, vous ne
 “ devez attendre que des grâces abondantes, en sus des
 “ bons sujets qui remplaceront ceux que le désir du bien
 “ vous fait céder.

“ Je vous prie de recommander aux ferventes prières
 “ de vos saintes sœurs et moi-même et une *œuvre que*
 “ *j’ai entreprise*, et me croire, avec une bien parfaite
 “ estime,

“ Ma très honorée Sœur,

“ Votre très humble et obéissant serviteur,

“ † P. F., Evêque de Sydine.”

On nous saura gré peut-être de tracer à grandes lignes les figures vénérables des fondatrices de l’Hôpital Général de Saint-Boniface, telles qu’elles se montrent à nous à cette époque dans la position qu’elles occupent à la communauté.

La sœur Valade a trente-cinq ans, elle naquit à Sainte-Anne des Plaines, de parents chrétiens et vertueux, la 26 décembre 1808.

Elle fit sa profession religieuse le 21 octobre 1828.

Sa taille est au-dessus de la moyenne, son maintien est grave et digne, son esprit sérieux ; son intelligence est remarquable dans la gestion des affaires de la communauté à laquelle elle prend part en sa qualité de conseillère. Depuis plusieurs années, elle a été l’aide de la sœur McMullen, dépositaire, qu’elle remplaça quand celle-ci fut élevée à la dignité de supérieure.

Tout en respirant le respect, la sœur Valade obtient également la confiance. Elle est sensible et compatissante et se porte avec dévouement au soulagement des malheureux. Sévère pour le devoir, elle a néanmoins de l'indulgence pour la faiblesse et sa fermeté est tempérée par la douceur et la bienveillance.

Cette narration donnera lieu de la connaître davantage et d'admirer sa force d'âme dans les travaux et les épreuves qui lui sont ménagés providentiellement dans sa nouvelle carrière.

Enfin, c'est bien la supérieure judicieusement élue qui fera fructifier les nouveaux talents que le Seigneur lui confie.

Nous retrouvons dans la sœur Lagrave l'aimable adolescente, la *bonne grosse*, on s'en souvient, que la sœur Prudhomme indiquait à l'ancienne mère Coullée, comme missionnaire future de la Rivière-Rouge.

Marguerite-Eulalie Lagrave vit le jour à Saint-Charles sur la rivière Richelieu, le 2 mai 1805, appartenant à l'une de nos anciennes et honorables familles canadiennes à qui la fortune n'avait pourtant pas souri. Mais elle n'en puisa pas moins au foyer de ses respectables parents les principes de sagesse et de vertu qui lui firent estimer les choses de ce monde à leur juste valeur. Fidèle à l'attrait de la grâce, elle renonça dès l'âge de seize ans à tous les avantages que ses belles qualités auraient pu lui procurer dans le monde. En effet la nature s'est plu à doter cette jeune fille de dons extérieurs attrayants qu'elle sacrifia généreusement pour se consacrer au service des pauvres. Sa profession religieuse date du 23 décembre 1823.

Son esprit est vif et pénétrant, son humeur aimable et gaie, ses manières sont distinguées, elle gagne la sympathie de ses sœurs et fait le charme des récréations. Les personnes du dehors avec lesquelles elle a eu quelques rapports lui portent une singulière estime. La bonne

sœur compte trente-huit ans d'âge. Depuis plus de vingt ans dans la communauté mère : sa voix puissante et suave se fait entendre sous la voûte du sanctuaire, c'est l'infatigable directrice du chœur vocal, organisant tout avec zèle et succès. Ses doigts ont de l'habileté pour les divers ouvrages d'aiguille et de goût, son aptitude pour les arts industriels est une ressource pour la maison.

Toujours semblable à elle-même, elle s'applique avec autant de satisfaction à fabriquer de la bougie qu'à confectionner des fleurs artificielles ou à broder des ornements d'église. Dans les travaux communs on la voit prendre pour sa part ce qu'il y a de plus lourd et de plus pénible. Elle est sans cesse en avant s'offrant pour soulager les autres.

N'a-t-on pas fait le meilleur choix pour donner une excellente assistante à la bonne mère Valade ?

Les deux autres sujets sont jeunes encore et ne comptent que quelques années de vie religieuse. La sœur Anastasie-Gertrude Coutlée, dite Saint-Joseph, arrière-nièce de l'ancienne mère Coutlée, troisième supérieure de l'Institut, est née aux Cèdres le 15 novembre 1819. Elle est professe depuis le 1er juin 1838 ; elle compte vingt-quatre ans d'âge et huit années de vie religieuse.

Elle est venue joindre dans la communauté de sa tante, sa sœur aînée, la sœur Rose Coutlée, qui prendra son rang plus tard parmi les supérieures de cette pieuse institution.

Toutes deux avaient hérité des vertus patriarcales de leurs respectables parents. La jeune sœur Saint-Joseph était ardente à l'action, d'un fort tempérament qui promettait une longue vie à la généreuse missionnaire.

Joviale en son humeur, elle avait conservé quelques restes de ses espiègleries d'enfance qui n'en rendaient pas moins agréables ses rapports avec ses sœurs.

Quand elle apprit le choix que l'on voulut bien

faire d'elle pour la Rivière-Rouge, elle n'en fut pas surprise, elle désirait tant faire ce sacrifice. Elle eût été fort déconcertée qu'on n'eût pas égard à sa bonne volonté. Aussi la voit-on joyeusement à l'œuvre pour les préparatifs du départ.

La sœur Lafrance est née à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 12 mai 1815, et elle a fait profession le 13 juillet 1840. Elle est sœur de monsieur Lafrance, prêtre et curé de Sainte-Anne.

Petite de taille, d'un tempérament frêle et délicat, elle a néanmoins du courage et de l'énergie. Sa piété profonde, sa sagesse précoce témoignent de la bonne éducation puisée au foyer paternel. Elle sera une ressource pour ses sœurs par ses bons conseils et les exemples de vertus qui entretiendront la ferveur parmi elles.

(A suivre)



PETITE CAUSERIE

CHUTE DES CHEVEUX

CERTAINS philosophes chauves ont avancé que la chute des cheveux, chez l'homme, est en rapport direct avec la civilisation. Il se peut : l'Indien du sud et celui du nord de l'Amérique en font preuve ; mais il n'est pas moins vrai que chacun de nous est fier d'une belle chevelure, bien fournie, conservée jusqu'à un âge très avancé, si possible jusqu'à la tombe. Nous disons souvent : "Queis beaux cheveux ! quelles belles boucles ! quelles belles tresses !" Hélas ! un jour arrive, et, à notre étonnement, nous perdons notre bien ; nous le voyons nous quitter fil par fil. Que de larmes n'a-t-elle pas fait verser, cette toison des vingt ans, ornement d'un front serein ou assombri, qui tombait sous le doigt rigide, insolent de la destruction : la tête vieillissait et le cœur restait jeune !!...

Récemment un docteur de Paris a découvert le microbe qui causerait la chute des cheveux. La bactériologie fait son œuvre : science de peu d'années, elle grandit à vue d'œil, et ses lumières guident, de nos jours, les pas de la médecine et de la chirurgie. Le docteur français est à la recherche du remède qui détruira le micro-alopekia.

Il est cependant reçu que les causes de l'alopecie sont diverses, telles que : 1° Pellicule, 2° Hérité, 3° Fièvres, 4° Hygiène négligée, 5° Syphilis, 6° Tumeurs du cuir chevelu, etc....

La pellicule est la source la plus fertile de l'alopecie. Naturellement, toute personne qui en est atteinte doit s'en défaire, si elle veut conserver sa chevelure saine et

intacte. La pellicule, à l'aide d'une brosse de chiendent, se détache facilement, et mieux encore par le shampoo à la résorcine.

R.

Resorcini 5 grammes
 Glycerini 20 c. c.
 Aquæ ad lib.

M. Liq.

Le shampoo doit se prendre à l'eau chaude, et l'on doit bien se frictionner la tête, puis se sécher les cheveux à l'aide de linges chauds. Une fois le cuir chevelu bien propre et bien sec, l'ordonnance suivante doit être suivie :

R.

Acidi Salicylici 1 gm
 Sulphuris Præcipitati . 2—3 “
 Chloral 1 “
 Ichthyol 1 “
 Unguenti Aquæ Rosæ . . 50 “

M. et f. s. a. une pommade.

Frictionner le cuir chevelu tous les soirs pendant six jours. Le septième jour un autre shampoo. Le huitième jour recommencer les frictions ; et ainsi de suite pendant trois semaines. Au bout de ce temps, la pellicule est détruite.

Il ne faut pas s'alarmer de la grande quantité de cheveux qui tombera durant le régime, due aux frictions. Ceci n'est rien.

Les trois semaines écoulées, le shampoo se prendra tous les quinze jours ; car le cuir chevelu, comme toute autre partie du corps, doit être tenu propre.

La pellicule étant détruite, il nous reste à dire un mot sur le sébum, dont la sécrétion est augmentée par l'état

de la peau et par les actions réflexes du système nerveux. Mais ce qui nous importe le plus sur la seborrhœa, comme la produisant en dernière analyse, c'est la constipation ou tout autre dérangement gastro-intestinal.

Après la pellicule, vient l'hérédité. Il est des familles où, de père en fils, les cheveux tombent de bonne heure ; et, généralement, on croit que la science n'y peut rien. Erreur ; que le cuir chevelu soit l'objet d'une hygiène soignée, et que l'on se frictionne avec la lotion ci-dessous :

R.

| | |
|----------------------------|-----------|
| Aquæ Colognæ | 200 c. c. |
| Tr. Cantharidis | 10 c. c. |
| Tr. Capsici | 5 c. c. |
| Tr. Cinchonæ | 10 c. c. |
| Tr. Nucis Vomicæ | 10 c. c. |
| Olei Ricini | 2 c. c. |
| Olei Lavandulæ | 2 c. c. |

M.

Cinq ou dix c. c. matin et soir.

Un de nos confrères, le Dr E. L. R. Thomson, prescrit l'ordonnance suivante :

R.

| | |
|------------------------------|---------------|
| Spiritus Phosphori | f un drachme. |
| Olei Ricini | f une once. |

M.

Frictionner la partie atteinte avec ce mélange trois fois par semaine, une demi-heure chaque fois, le cuir chevelu ayant été d'avance complètement lavé à l'eau chaude sans savon.

L'une et l'autre prescriptions sont excellentes et produisent les meilleurs résultats. La dernière est moins coûteuse, mais elle exerce un peu plus la patience du client que la précédente.

Il est recommandé de changer le stimulant de temps à autre. Voici une autre recette :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| R. | |
| Tr. Benzoini | 5 c. c. |
| Creosoti | gtt X |
| Olei Limonis | “ V |
| Pilocarp. Hydrochl. | 0.50 gm. |
| Aquæ Rosæ q. s. <i>ad</i> | 100 c. c. |

Généralement durant la convalescence qui suit la fièvre typhoïde, la pneumonie, etc., les cheveux tombent. Dans ces cas nous trouvons soit l'excessive seborrhœa, soit la pellicule. Au commencement de la causerie, nous avons donné les remèdes à ce sujet.

Couper les cheveux des femmes, dans ces circonstances-là, ne nous paraît point nécessaire ; cependant il nous semble que le traitement est beaucoup plus aisé.

Une hygiène négligée amène très souvent le dépouillement de la tête, tandis qu'une vie en plein air, étrangère aux parfums, à la mode, en est une sauvegarde. Il est impossible d'établir une règle générale pour le shampooo : il est des gens qui ont le cuir chevelu toujours huileux, d'autres, toujours sec ; celui-ci travaille dans une fonderie, celui-là dans un bureau ; un tel transpire aisément, un autre difficilement. La nécessité doit servir de règle. L'habitude de mouiller souvent les cheveux pour les peigner et de les laisser sécher lentement est très mauvaise : ils deviennent cassants, perdent leur lustre et tombent. Mieux vaut se servir d'un peu de cold cream ou de vaseline, ou stimuler les glandes sébacées avec une brosse de chiendent. Se brosser le cuir chevelu, c'est causer la dilatation des vaisseaux sanguins qui l'alimentent, et partant faciliter la croissance des cheveux. Les crins de la brosse doivent être assez flexibles pour céder en quelque direction que la pression de la main s'exerce.

Le chauffage des appartements à l'air chaud, l'éclairage à réflecteurs renvoyant les rayons sur la tête sont nuisibles au cuir chevelu. Une vie dissipée, amenant une baisse générale de vitalité, est généralement mise en avant comme cause de calvitie précoce. Il n'en est pas ainsi : regardez les poitrinaires ; mesurez la longueur des cheveux d'un malade la veille de sa mort et deux jours après. Toute pommade, pour être bonne, doit être fraîche et douce. Méfiez-vous de votre coiffure. Toutes les têtes ne réclament point d'être pommadées ; nous faisons exception pour les cheveux ordinairement secs, raides, difficiles à peigner.

Les cheveux ne doivent être ni trop longs ni trop courts : ils doivent protéger la tête contre les changements de température. Que de névralgies ont été occasionnées par une coupe rase ! Il est à désirer que les femmes épouvent leurs cheveux de temps à autre, surtout lorsqu'elles relèvent de couches ; qu'elles ne les tiraillent pas en se coiffant et qu'elles mettent fin au peroxyde d'hydrogène et aux sels de plomb : matières qui, à la longue, sèchent la chevelure et en précipitent la chute.

Tout chapeau, pour être hygiénique, doit être léger et perforé de petits trous facilitant la ventilation de la tête. La casquette est un fléau. Voyez les femmes ; elles se coiffent légèrement ; leur tête est toujours bien ventilée ; aussi les cas de calvitie sont-ils plus tardifs et plus rares chez elles que chez les hommes.

L'alopecie syphilitique cède généralement au traitement interne au mercure. Mais il est bon de hâter la guérison du malade par un traitement externe. Ce cas et bien d'autres tombant dans le domaine professionnel, nous nous abstenons d'en parler.

N. Del Mas.

HISTOIRE DE L'ART

LA *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet contient un article de M. Georges Perrot, intitulé : *L'Histoire de l'Art*. M. Perrot demande que l'histoire de l'art soit introduite dans l'enseignement classique au même titre qu'elle l'a été, en 1891, dans l'enseignement moderne, mais sous la condition que, cette fois, les moyens lui seront fournis de s'adresser directement aux yeux pour justifier ses assertions et pour doter l'esprit d'un nouveau sens, le sens esthétique.

C'est précisément l'idée exprimée par notre collaborateur l'abbé *** dans l'article publié dans nos numéros de janvier et février derniers, sous le titre de *l'Esthétique dans l'Enseignement*. Il paraît que cette idée a déplu à notre gentil petit confrère l'*Oiseau-mouche*. Nous aimons à penser qu'il ignore combien sont insignifiantes les conversations de nos jeunes gens et jeunes filles, dans les salons de nos villes (ceux de Chicoutimi font peut-être exception). Nous sommes persuadés que des connaissances en fait d'art fourniraient un sujet facile, toujours nouveau, intéressant et convenable pour ces réunions. Je parle, ici, surtout des arts du dessin. Il n'est pas donné à tous d'être musiciens et on aura beau faire entrer de force dans la tête et les doigts de toutes nos jeunes filles des leçons de piano, un bien petit nombre parviendront à un degré de perfection capable de les induire à continuer la culture de cet art. Toutes, au contraire, peuvent comprendre et devenir amateurs des arts du dessin et cela sans un travail fatigant et ennuyeux ; il suffirait d'être initié, au moyen d'une publication intéres-

sante et attrayante. Malheureusement beaucoup d'ouvrages d'art ne peuvent pas être mis dans toutes les mains et à plus forte raison introduits dans nos maisons d'éducation.

Nous avons reçu ces jours derniers la première partie d'un ouvrage splendide, qui n'offre aucun de ces inconvénients et serait bien propre à servir d'initiation à cette étude des arts du dessin. Le seul inconvénient, si c'en est un, c'est qu'il est en anglais. Il porte pour titre : *Wanderings in the land of Art and Beauty*. Nous nous sommes laissé dire, que si les éditeurs pouvaient s'assurer de cinq cents souscripteurs, ils en entreprendraient une édition française, l'auteur connaissant la langue française aussi bien que l'anglaise. Mais prenons l'ouvrage tel qu'il est ; nous n'hésitons pas à affirmer que rien de plus parfait, sous le rapport typographique, ne nous vient de l'étranger, pas même de la mère patrie, la France, où l'art typographique est cependant rendu à un si haut degré de perfection. Mais là où l'ouvrage l'emporte de beaucoup sur ceux du même genre qui nous viennent de l'étranger, c'est dans le choix des trois cents et quelques gravures qui doivent l'orner et dont pas une n'est de nature à offenser la pudeur la plus sensible. Nous savons même qu'une de nos premières maisons d'éducation de jeunes filles, se le procure avec l'intention de le mettre entre les mains de ses élèves de dernière année.

Le clergé, qui est souvent privé d'acheter les ouvrages d'art à cause des gravures qui s'y trouvent quelquefois, pourra ainsi acheter celui-ci pour se mettre au courant des plus belles productions de l'art. N'en déplaise à notre petit ami l'*Oiseau-mouche*, nous pensons qu'il n'aura rien à perdre à cette initiation, tout en ayant sous la main un moyen de délassement incomparable, pour les instants de récréation qui lui sont nécessaires dans l'exercice souvent ardu du saint ministère.

Ce sera aussi un livre incomparable pour la table du salon : parents, enfants et amis y puiseront d'amples sujets de conversation et d'instruction agréable pour les veillées intimes.

L'auteur commence par nous dire quel a été son but :

Art of the flower of life. It is only in gifted souls, and at certain epochs that it expands in all its fulness : but its fragrance spreads throughout the ages. Art has its own sanctuary which may be penetrated only after a slow initiation. No one crosses its threshold as he would that of a workshop. Three classes of men live in this privileged sphere, each in his own category, the artist, the connoisseur, and the public. To belong to the first and highest of these is not within the power of all : the hand of Genius must clearly mark the way. Almost all may reach the second. It is to open the route for the third, and to show them the pure joy which one may experience in the contemplation of the Beautiful, that we are undertaking these Wanderings in the land of Art and Beauty.

Plus loin, il nous dit de quel art il veut nous parler :

We speak here only of Art which is well directed fulfilling the end for which God designed it.

Plus loin encore il nous dit quel est son idéal en fait d'art :

Can we fail, then, to perceive that christian Art must necessarily be the highest phase that Art can reach ? In truth, all the other branches of Art — as the sight of flowers — gladden the heart, to a certain extent, satisfy the mind, and incidentally tend to raise it to the Creator of all Beauty. But christian Art alone takes possession of man's faculties, and under ideal forms seeks to make him see and admire the beauty and perfection which God, reflecting His own beauty,

has shed upon His privileged creatures. Seeking the highest models possible, christian Art even sets before us the incomparable masterpiece, the Son of God and His Mother co-operating in the sublime art of the redemption of the world.

Nous serions tenté de tout citer, tant le texte est beau et entraînant, mais il faut nous arrêter; nous en avons dit assez pour donner une idée du plus beau livre qui soit jamais sorti d'une presse canadienne.

A. Desjardins.



H. T A I N E



T A I N E a été longtemps un auteur à la mode.

Il est historien, et ceci lui a conquis l'amour des lecteurs curieux, qui auraient moins aimé en lui le philosophe.

Il est psychologue, et ceci lui a conquis les esprits malins, qui aiment à le voir disséquer une réputation, analyser une âme, saisir les petitessees des grands hommes, mettre en relief les grandeurs des humbles.

Il est philosophe, et ceci a plu aux intelligences qui aiment à remonter à l'origine des choses, et à connaître la cause et les effets des événements qu'on leur raconte.

Pourtant Taine n'a jamais été un auteur populaire, dans le sens vulgaire du mot. Ni la forme de son talent, ni le sujet de ses ouvrages ne pouvaient lui attirer la masse des lecteurs. Il n'y comptait point non plus. Il visait à une élite, et il l'a eue, plus même, peut-être, que de raison.

Pendant ces dernières années, sa gloire semblait subir une baisse. Depuis quelques mois, on revient à lui ; et la maison Hachette vient de publier une édition complète de ses œuvres qui indique tout un regain de popularité.

Nous avons sous la main la douzaine de volumes des *Origines de la France contemporaine*. Nous les avons parcourus, et c'est de cet ouvrage surtout que nous voulons dire un mot aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE.

* * *

Taine est mort en 1895. On sait qu'il ne fut jamais un croyant. S'il ne fut jamais non plus un agressif contre

l'Église, il a plus d'une fois enseigné des erreurs qu'elle réprouve.

Ne voulant pas être enfoui, après sa mort, comme plusieurs gendeletrés l'avaient été avant lui, sans plus d'actes religieux qu'on en accorde à la bête, il demanda à l'église protestante de répandre sur son corps les prières de sa facile liturgie. C'est ce qui fit dire au duc de Broglie, dans un discours à l'Académie française, avec un optimisme qui fait sourire : " Il reste permis de croire que " Taine n'était pas résigné à terminer par un doute " suprême une vie de labeur toute consacrée à la recherche " de la vérité. Quand sur une tombe prête à s'ouvrir, " l'ombre, au lieu de s'épaissir, s'éclaire d'une lumière " encore flottante et indécise, ce n'est pas le crépuscule de " la nuit qui tombe, c'est l'aube du jour qui se lève."

Les ouvrages de Taine sont nombreux. Quelques-uns sont un peu tombés dans l'oubli ; d'autres gardent toute leur actualité et leur intérêt. Parmi ceux-ci se trouvent *La Fontaine*, dont l'auteur fit le sujet de sa thèse de doctorat, *de l'Intelligence*, les *Philosophes classiques du XIXe siècle en France*, *l'Histoire de la littérature anglaise*, et les *Origines de la France contemporaine*.

Aucun de ces ouvrages n'est exempt d'erreurs. Celles, plus dangereuses, de *l'Histoire de la littérature anglaise*, ont mérité à cette œuvre d'être inscrite à l'Index.

* * *

Il est peu d'écrivains qui ont su, mieux que l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, mêler à leurs écrits ce qui intéresse leur personne. Nous ne signalons pas ce fait sur le ton du reproche, et nous n'y voyons nullement une préoccupation de la vanité. Mais c'est une remarque qui s'impose : malgré les sujets les plus étrangers à sa personne, M. Taine est dans tous ses sujets. Et ceci, souvent, contribue au charme de la lecture, en y jetant

des notes d'agrément ; aussi bien, l'auteur a cet art discret qui concilie les délicatesses de la modestie avec les exigences de la justice. Grâce à ce sage tempérament, le lecteur apprend avec satisfaction que M. Taine a voyagé en Italie, en Angleterre, qu'il a été au théâtre à l'âge de sept ans, qu'il a vu de ses yeux lord Palmerston à la Chambre des communes, qu'il a dîné à Bovenno sur le lac Majeur, qu'il compte parmi ses amis le romancier Flaubert et le docteur Robin, qu'il est marié, qu'il a un petit garçon, une petite fille, une table en acajou, un fauteuil rouge et un autre vert, une vieille pendule, un chien ou, du moins, l'image d'un chien, peint sur l'abat-jour de sa lampe.

Et si vous croyez que tout cela n'a aucun lien avec les philosophes du XIX^e siècle et avec les *Origines de la France contemporaine*, c'est que vous ne vous êtes pas donné le plaisir de le lire.

Et si vous croyez que tout cela nuit à la gravité du style, à la finesse des analyses, à l'impartialité du penseur original et au relief de ses portraits et de ses récits, c'est que vous ignorez la puissance de cet artiste, qui sait, avec mille sons divers, former une harmonie parfaite.

Malgré les fausses doctrines contenues dans les *Origines*... et que nous expliquons plus facilement que nous ne saurions les excuser, l'ouvrage, dans son ensemble, est une magnifique revendication en faveur de la vérité et de la justice. La première partie, consacrée à *l'Ancien Régime*, et la deuxième, qui traite de la *Révolution*, renferment des pages vengeresses et toutes à l'honneur de l'Église.

Pour plus d'un historien, avant M. Taine, tout avait été nécessaire et légitime dans la transformation violente qui marqua le commencement de notre siècle ; et les hommes qui présidèrent à cette reconstitution sociale doivent être salués comme les glorieux pères de la France, régénérée par le génie de la liberté.

M. Taine ne s'est pas cru obligé à tant de bienveillance, ni gêné par les complaisances de ses devanciers à l'égard de la Révolution.

Il a osé prétendre que la justice était toujours le premier devoir de l'historien. Il a jugé bon de voir par lui-même, au lieu de se laisser guider par tant d'autres à travers les jours si troublés de 89, et, revenu de son laborieux voyage, il a eu la franchise de dire ce qu'il avait vu.

L'ancien régime lui a paru capable de donner la grandeur à la France et la prospérité au peuple, puisque déjà il avait réalisé l'une et l'autre. Si des vices s'étaient glissés dans son sein, — et M. Taine en donne le tableau peu flatté, — les vices demandaient une réforme et non une destruction. Or, la Révolution, hardie et ingénieuse pour détruire, ne montra, quand il s'agit de réédifier, qu'une orgueilleuse et impudente incapacité. Deux anarchies, l'une spontanée avant 89, l'autre légale après les travaux de la Constituante : — “Entre ces deux actes, dit notre historien, une assemblée incapable qui ne songe qu'à détruire, sans trop savoir ce qu'elle mettra à la place.” Voilà toute la deuxième partie de l'ouvrage sorti de la plume de M. Taine.

Quant aux hommes qui ont causé et perpétué cette anarchie, il les a comme photographiés (t. VIII, p. 65), quand il a dit d'eux : “Ce serait faire trop d'honneur à de telles gens que de leur supposer des convictions et des principes ; ils n'ont que des haines, surtout des appétits, et, pour les assouvir, ils profitent de leur place.”

*
* *

Rien d'étonnant que cette hardiesse ait déplu aux historiens révolutionnaires. Quelques-uns même refusèrent pendant longtemps de s'asseoir, à l'Académie, à côté de ce

justicier de la Révolution. Plusieurs de leurs critiques revêtent un caractère particulier d'amertume. A les entendre, M. Taine n'est plus le logicien vigoureux, l'observateur impartial, le métaphysicien profond. On parle de défection, d'aveuglement, de parti pris. " Qui " l'aurait cru, disait l'un d'eux, le métaphysicien Taine, " qu'un évêque traitait jadis de matérialiste, de pan- " théiste, de positiviste même, est un diminutif même " du théologien Joseph de Maistre."

Le voilà donc devenu suspect de cléricisme et incapable de porter un jugement sérieux sur ceux que M. Bardoux appelait naguère " nos glorieux pères de 89."

M. Stupuy est plus sévère encore. " Que prétend prouver cet homme, dit-il, qui a oublié d'où il est parti, où il se proposait d'aller, et chez qui la rigueur des déductions n'est qu'apparente ? Qu'il y ait en lui un écrivain remarquable, un penseur original, soit ! Mais comment n'être pas frappé de l'impuissance de cet esprit qu'on croyait vigoureux, à ramener les détails d'une œuvre à l'idée qui lui avait donné naissance ?..." Le critique abrège son jugement en ces termes, dont personne ne contestera la dureté : " Le principal défaut de l'ouvrage " de M. Taine, c'est qu'il est sectaire. Le mot est dur, " mais il est impossible de le retirer."

Après beaucoup d'autres critiques dédaigneuses, et que nous signalons à titre d'éloges pour M. Taine, M. Stupuy se résume en un mot : " Ça de l'histoire ? non, monsieur ! " Et il termine en jetant avec mépris une dernière image. " Je me promenais, dernièrement, sur l'une des plus belles plages de la Méditerranée. Une tempête effroyable avait sévi la veille : barques brisées sur les rochers, marins engloutis, marchandises perdues ; le rivage était couvert d'épaves. Cependant, croyant punir la mer de sa révolte, un enfant, d'une petite main furieuse, de toute sa force, jetait des pierres au flot qui, maintenant calme

et bleu, venait mourir à ses pieds. Hélas ! elles n'allaient pas à dix pas de lui, ces pierres. Je souris. C'est ce même sourire qui me vint aux lèvres quand je fermai le livre de M. Taine." L'image est belle sans doute, mais malgré l'illusion que cherche à se faire M. Stupuy, elle ne s'applique pas tout à fait avec exactitude à l'œuvre qu'elle vise. La main qui écrivit les *Origines de la France contemporaine*, n'est pas une main d'enfant, et les colères du parti nous prouvent que la pierre n'a point manqué son but.

* * *

Qu'il ne paraisse pas étonnant de voir un collaborateur de la REVUE CANADIENNE prendre la défense de M. Taine contre ses codoctrinaires. Nous avons assez dit que s'il y a, dans son œuvre, des chapitres que signerait volontiers un écrivain catholique, il y en a beaucoup d'autres qui prouvent assez qu'il n'est pas des nôtres.

Le bon sens, la loyauté, la logique, l'ont guidé dans son travail ; et c'est au nom du bon sens, de la loyauté et de la logique que nous l'en félicitons et l'en remercions. Mais dans ces pages, où il raconte si souvent les malheurs de l'Église, nulle part n'apparaît le filial amour du catholique. Nulle part la foi ne se montre avec sa lumière féconde. Et voilà pourquoi les lecteurs ont parfois tant de restrictions à faire, et tant de lacunes à combler. Peut-être même les lacunes sont-elles plus fréquentes dans la première et dans la troisième partie de l'ouvrage, dans l'*Ancien Régime*, et dans le *Régime moderne*. Nous les signalons de préférence dans l'époque de transition que l'auteur a intitulée : *la Révolution*. Car il n'est pas rare de trouver, même parmi nous, une classe d'écrivains et d'hommes politiques qui regardent la Révolution comme un héritage de famille et ne peuvent souffrir qu'on la juge autrement qu'avec une complai-

sante partialité. On ne recule même plus, au besoin, devant l'apologie des atrocités sanglantes de 93. Il n'en fut pas toujours ainsi.

Avant de conquérir un droit à l'impudence, l'histoire de la Révolution fut obligée de compter avec les souvenirs contemporains. "Il a fallu qu'un quart de siècle eût passé sur tant de crimes, disait L. Vitet, pour que l'idée pût naître de les voiler et de les travestir."

* * *

Taine a abordé l'histoire comme il avait abordé l'art et la littérature. Dans les œuvres d'art, il n'a vu qu'un seul élément, celui qui subit toutes les variations de la race, de la civilisation, du climat ; tandis qu'il a méconnu l'élément éternel, immobile, qui constitue le beau.

L'homme "étant un produit comme toute chose," dit-il, il lui suffit d'un milieu convenable pour se développer. On dirait qu'avec Taine, tout se réduit à une sorte de botanique : Jean Racine et Louis Veillot sont des produits du sol et du soleil. C'est pour cette raison qu'il répète souvent "qu'il n'étudie que des faits, jamais des lois."

Aussi bien, en vertu de cette théorie des milieux, qui supprime d'un trait de plume la liberté et la morale, l'âme disparaît. Il ne reste plus que le corps, la matière, et, selon l'expression connue, "le bel animal humain."

En passant dans le domaine de l'histoire, M. Taine n'a rien renié de cette théorie. Les évolutions des peuples sont, pour lui, comme les évolutions de l'art. Il a résumé en une phrase sa méthode matérialiste : "Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol," et il a appliqué cette méthode à l'examen de ce gigantesque tableau qu'il a appelé l'*Ancien Régime*, la *Révolution* et le *Régime moderne*. Il a trouvé là une intéressante étude de mouvements, de pose et de cou-

leurs, et il se garde d'en laisser échapper le moindre détail. La France est devant lui ; il la considère, la dissèque aux heures solennelles de ses transformations, quand, dit-il, " pareille à un insecte qui mue, elle subit une métamorphose." Il demande la permission " d'agir en naturaliste, de se mettre devant son sujet." Et le voilà armé de la loupe et du scalpel, penché sur le cadavre de la société française, interrogeant chaque muscle, chaque fibre pour y chercher la cause mystérieuse de la mort ou de la transformation. Il est vraiment impitoyable dans ses investigations, et l'on peut dire qu'il remplit en conscience son rôle de naturaliste.

Cette remarque suffit à expliquer les qualités que nous avons signalées plus haut dans les *Origines de la France contemporaine* ; comme elle suffit aussi à indiquer les défauts qui doivent nécessairement s'y rencontrer, et contre lesquels les lecteurs attentifs et éclairés sauront se mettre en garde. Ils se diront peut-être souvent, en fermant le livre : " Quel dommage qu'un homme qui se sert si bien du microscope pour regarder en bas, ne sache jamais élever son regard en haut ! "

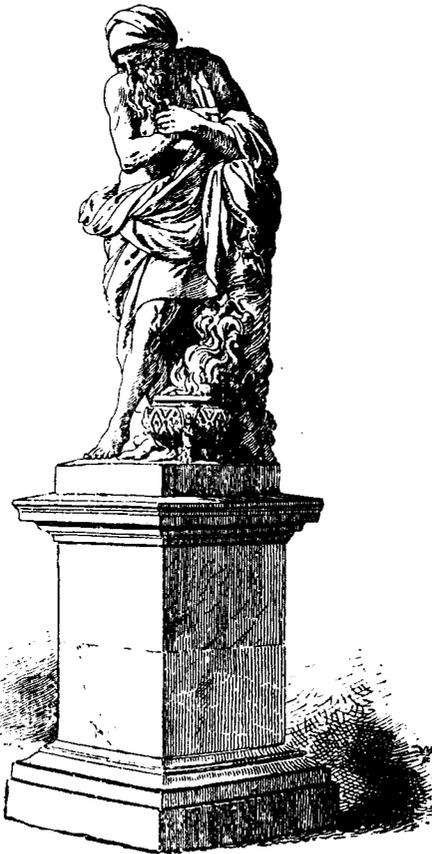
L'habitude qu'a M. Taine de revêtir toute idée d'une image sensible donne à son style un coloris plein de pittoresque et de vie qui double l'intérêt des scènes qu'il raconte. Et c'est encore par ce côté que le matérialisme est devenu une arme redoutable dans ses mains. Seulement, les images, qui reposent et captivent quand elles sont distribuées sagement, fatiguent quand elles se succèdent avec une abondance qu'exclut la sobriété. Et M. Taine n'est pas sobre. Parfois même la comparaison envahit tellement le récit, l'image se prolonge à travers tant de pages, que le lecteur peut y être trompé, et prendre, à la lettre, pour la pensée et la doctrine de l'écrivain, ce qui ne doit servir qu'à mieux faire entendre sa véritable théorie.

*
* *

M. Taine demeure donc un de ces hommes qu'il ne faut admirer qu'avec beaucoup de réserve. S'il embarrasse aujourd'hui ses lecteurs et ses admirateurs de la veille, il peut aussi embarrasser ses admirateurs du lendemain. Et, pour le dire en une dernière phrase : Si l'impiété et la Révolution ont trouvé dans leur propre camp un redoutable justicier, elles n'ont pas encore cette fois rencontré leur historien dans la plus belle et la plus large acception du mot.

J.-B.-R. Angers.

Québec, septembre 1899.



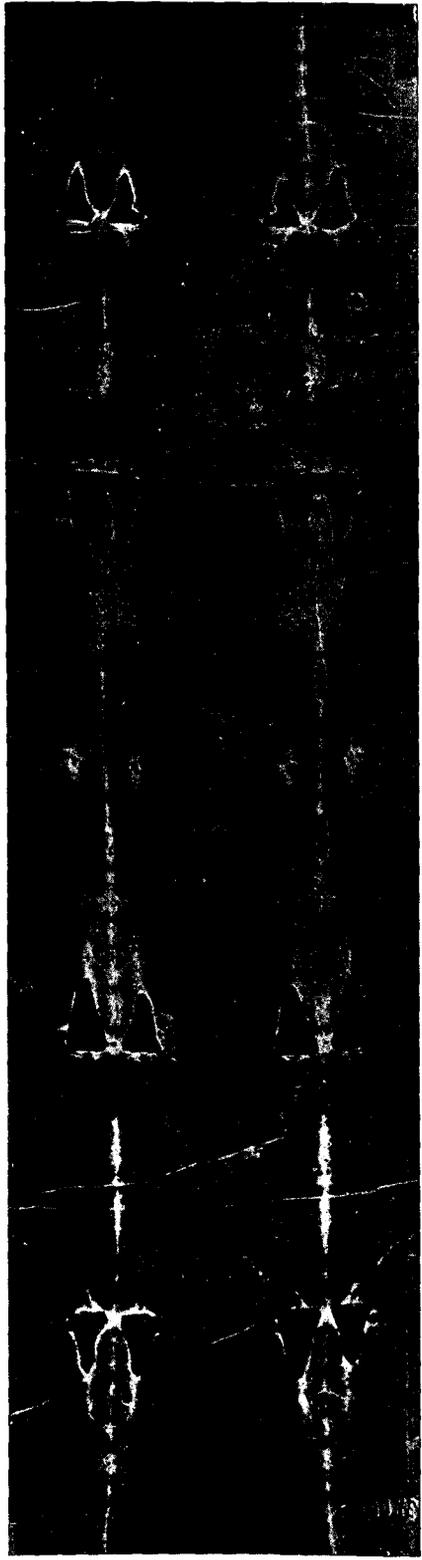
LE SAINT SUAIRE

DANS ses révélations Anne-Catherine Emmerich, parlant de la mise au tombeau, raconte le miracle de l’empreinte du corps du Sauveur sur le saint Suaire :

“ Et maintenant, dit-elle, que tous se pressaient agenouillés autour du corps du Sauveur, en suprême hommage et tout en larmes, un prodige émouvant s’opéra aux yeux de tous : toute la configuration du saint corps de Jésus avec toutes ses plaies, parut sur le linceul qui le couvrait ; les empreintes étaient d’un brun rougeâtre. Ainsi, il manifestait vouloir reconnaître et récompenser leurs tendres soins et la douleur qu’ils éprouvaient de sa mort, en faisant paraître son image à travers toutes les enveloppes. Ils embrassèrent le corps sacré, pleurant et gémissant ; ils baisaient respectueusement l’empreinte miraculeuse.

“ Leur étonnement était si grand qu’ils rouvrirent le linceul et ils furent d’autant plus étonnés, qu’ils trouvèrent toutes les bandelettes qui enveloppaient le saint corps entièrement blanches, et que la configuration des traits de Notre-Seigneur se voyait seulement sur le Suaire extérieur. Le côté du linceul sur lequel reposait le corps montra, d’autre part, l’empreinte de toute la partie postérieure de ce corps divin... C’était une image miraculeuse et un témoignage que se rendait à elle-même la Divinité dans ce corps privé de vie.”

Ce saint Suaire est maintenant à Turin, où, à de rares intervalles, on l’expose à la vénération des fidèles. Pendant la dernière exposition qui eut lieu du 25 mai



LE SAINT SUAIRE, DANS SON ETAT ACTUEL.

au 2 juin 1890, le comité de l'art sacré le fit photographier et nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs une photogravure de cette photographie, qui porte la double signature de l'archevêque de Turin, Mgr Augustin Richelmy, et du président du comité, M. le comte Ronco-Manno, garantie d'authenticité rendue nécessaire par la mise en vente, par des spéculateurs éhontés, de fausses photographies du saint Suaire.

Sur la copie que nous donnons, on voit non seulement la double empreinte du corps de notre doux Sauveur, de face et de dos, mais aussi les traces de l'incendie qui, en 1532, faillit nous enlever cette insigne relique.

On y remarque aussi les pièces juxtaposées en 1534 par les religieuses de Sainte-Claire, et, plus tard, par le B. Sébastien Valfre, aux endroits où, par suite de vétusté, le linceul sacré menaçait de tomber en lambeaux.

Nous reproduisons ici la description du saint Suaire donnée par M. Chartraire, dans l'*Univers*, et la conclusion d'un article de la *Vérité*, de Paris, par M. Raboisson, avec sa double compétence d'érudit et de photographe. Ces deux extraits ont déjà été cités par notre excellent confrère de la *Vérité*, de Québec, mais nous avons pensé que nos lecteurs aimeraient à les avoir en regard des gravures que nous leur donnons.

“ L'empreinte de face apparaît un peu plus courte que celle du dos, celle-là ne comprenant pas les pieds, tandis que celle-ci laisse voir les talons, parce que, évidemment, la partie du linceul où le corps du Sauveur fut déposé était plus longue que la partie dont il fut ensuite recouvert et qui a gardé notamment l'image de la figure et de la partie supérieure du corps. Rien n'est plus attrayant que cette figure vraiment divine, frappante de beauté et de douceur, de majesté et d'amour, jusque dans la mort, mais de la mort prête à être vaincue par le maître de la vie. Volontiers, on s'écrie en le voyant : *O Mors, ubi est victoria tua ?*

“ Les paupières sont abaissées, mais pas tellement fermées qu’elles ne laissent deviner, dans le regard éteint, cette puissance qui terrassa la horde des soldats au jardin de Gethsémani et cette bonté à la fois qui toucha le cœur de Zachée, de Madeleine et du bon larron, et fit verser à Pierre des larmes intarissables. La bouche entr’ouverte paraît exhaler le dernier soupir avec le dernier cri résigné de Celui qui fut obéissant jusqu’à la mort de la Croix. On peut même en observant bien, à travers la bouche entr’ouverte, apercevoir les dents serrées dans la suprême étreinte de l’agonie. La ligne parfaite du nez aquilin et la reproduction admirablement détaillée des longs cheveux et de la barbe, achèvent de donner à la figure une singulière ressemblance avec l’image archétype de l’Escalier saint, au Latran, ou avec l’autre empreinte miraculeuse du voile de la Véronique. Il y a cependant cette différence, que, d’après la reproduction du saint Suaire, le front est plus bas que sur ces autres images ; mais cela tient à ce qu’il est recouvert plus qu’à demi par les cheveux qui, sans doute, dans l’acte de la déposition de la Croix et de l’ensevelissement, ont été ramenés sur le front pour cacher, en partie au moins, les blessures toutes saignantes de la couronne d’épines.

“ Ce que l’on voit encore de ces blessures à travers l’ombre des cheveux, est d’un effet si pénétrant qu’on en est tout ému. On y suit la trace des épines qui ont laissé autant de points blancs et brillants comme les bijoux d’une couronne de gloire. On en retrouve aussi la trace sur la nuque, c’est-à-dire dans la partie du saint Suaire qui a gardé l’empreinte, vue de dos, de tout le corps du Sauveur.

“ Là aussi, détail remarquable, on distingue autour des reins la marque d’une corde, d’une chaîne peut-être, car l’empreinte en est profonde, qui a dû attacher la divine victime au cippe de la flagellation.

“ Revenant à l'image vue de face, on y remarque tout le long du corps les signes d'horribles meurtrissures, notamment, *au côté droit*, la plaie toute béante, comme une énorme déchirure, qui ouvrit l'accès du cœur divin. La trace des clous est aussi visible, non pas cependant comme on pourrait le croire, au milieu de la main, mais à la jointure du poignet. Il est vrai que l'on ne voit pas le creux des mains, parce qu'elles sont croisées sur le devant et que les clous, plantés peut-être à la partie inférieure des mains, ont pu, en s'inclinant, transpercer le poignet ; mais c'est bien à la jointure du poignet que la marque en est indiquée par un large trou, nettement reproduit par la photographie. M. Pia l'explique par ce fait que les bourreaux, tirant les mains pour les faire arriver à l'emplacement des clous, tracé d'avance sur la croix, n'ont pu battre les clous à l'endroit où ils tiraient les mains, mais un peu plus bas, soit à la jointure du poignet.”

* * *

“ Miracle il y a. Et l'on peut défier les plus retors de le contester.

“ Voilà une double image du corps de Jésus-Christ imprimée sur une pièce d'étoffe conservée avec une piété jalouse par les chrétiens à travers les siècles.

“ Oserait-on dire que ce fut un effet naturel des aromates—résines, corps gras—sur le linceul de l'ensevelissement ? Mais alors il y aurait d'autres cas semblables, surtout en Orient, où les embaumements par les aromates étaient d'usage absolument vulgaire. Qu'on en cite un seul.

“ En outre, et par-dessus tout, il est mathématiquement impossible qu'une telle image ait pu se produire naturellement. Les empreintes naturelles des aromates dont le corps de Jésus-Christ fut enduit ne pouvaient donner sur le drap qui l'enveloppait qu'un *développement* de ce corps et non une *projection* : il n'est pas nécessaire de

faire un cours complet de géométrie descriptive pour le comprendre. L'effet naturel des aromates nous aurait donc présenté une image monstrueuse, deux fois large comme nature, au lieu d'une figure correcte, parfaite.

“ Il faut donc rejeter comme *géométriquement* impossible l'hypothèse de l'effet naturel des corps gras plus ou moins combinés avec le sang coagulé.

“ Reste l'hypothèse de l'intervention de la main humaine. Il n'y a pas de milieu. Puisque l'image existe, ou c'est Dieu qui l'a tracée ou c'est l'homme. “ Une première observation préjudicielle : la possibilité de l'action humaine ici devrait être repoussée comme en opposition avec les lois psychologiques de l'âme chrétienne telle que nous la montre l'histoire de tous les siècles. S'il en est une chose établie, c'est que le génie chrétien fut toujours, en tous les temps, absolument respectueux de l'authenticité, de la vérité, de l'inviolabilité de ses reliques révérees. Quelle qu'ait été parfois l'indiscrétion de la piété à entourer d'ornements excessifs, à enfouir sous le marbre et l'or des vestiges qu'il aurait fallu laisser au grand jour,—comme le rocher de Golgotha,—voire à en multiplier des copies, jamais les chrétiens n'en eussent toléré des altérations ou des contrefaçons, et la piété indiscrete qui eût osé tracer sur le linceul de l'ensevelissement une image du Sauveur, aurait été honnie comme la plus téméraire, la plus abominable des impiétés, l'imposture ! d'autant plus exécrationnelle qu'elle se fût exercée sur l'objet le plus vénéré. Un tel attentat eût soulevé des tempêtes dont le retentissement aurait traversé les siècles.

“ On pourrait donc rejeter cette hypothèse comme *moralement* impossible.

“ Mais contre elle, la divine sagesse avait pris ses sûretés, il y a près de vingt siècles ! Et c'est autrement fort !

“ Nous sommes en présence du point culminant du faite sublime de l'événement.

“ Mais avant de l'aborder, débroussaillons les alentours.

“ Il nous serait possible, assez facile même de suivre le saint Suaire, de tracer ses migrations, avec pièces à l'appui, depuis la moitié du XIV^e siècle, jusqu'en 1578, où la précieuse relique fut transférée à Turin, et enfin jusqu'à nos jours ; — facile aussi de démontrer historiquement que toute entreprise humaine de dessin sur le saint Suaire a été matériellement impossible pendant ce laps de temps.

“ Pour les époques plus reculées, que la double image du saint Suaire de Turin ait pu être peinte de main d'homme, aussi correcte, aussi parfaite en ces temps, c'est chose assurément difficile à admettre.

“ Mais nous avons mieux, incomparablement mieux et plus fort et de plus décisif que cette assurance.

“ La plaque photographique de Carlo Pia, laquelle par transparence présente à la vue une image parfaite du visage et du corps de Notre-Seigneur, toute *en valeur*, est, opératoirement parlant, un *négatif*, puisqu'elle a été directement *impressionnée* par le saint linceul éclairé à la lumière électrique.

“ Il en résulte nécessairement que l'image du corps du Sauveur, imprimé sur le linge sacré, est en réalité une image *négative*, puisque sa contre-partie, l'impressionne de la plaque, donne une image réellement *positive*, d'une lumière adoucie il est vrai, mais où les jours et les ombres sont à leurs places normales, les dessus éclairés, les dessous ombrés, où l'on sent le relief d'un modèle sobre, mais saisissant.”

L'auteur entre ici dans des détails techniques qui ne peuvent être bien compris que par les photographes.

Il conclut ainsi :

“ Au demeurant, il est constaté, avec tout le luxe imaginable de témoignages et de procès-verbaux, que le saint linceul de Turin porte une double image *négative* du

corps de Notre-Seigneur. Tous les siècles l'ont connue, vénérée, sans la comprendre, sans la pouvoir lire ; et il a fallu l'invention moderne de la photographie pour traduire en *positif ce négatif* (1), et révéler au monde, après dix-neuf siècles, la vraie forme, le véritable visage de Notre-Seigneur, les dimensions, les proportions harmonieuses d'une nature humaine, riche, généreuse et belle à ravir.

“ Vous voyez bien maintenant que l'Homme-Dieu, voulant laisser sur son linceul l'image de sa personne, a pris ses précautions contre les objections, les *ergotages* des hommes, en n'y laissant qu'une image *négative*, qui aurait besoin un jour du concours de la photographie pour se montrer dans sa réalité, pour être rendue *en valeur*.

“ Voilà la caractéristique de l'œuvre divine, le certificat d'origine qui relèguent bien loin et bien bas toutes les chartes, tous les diplômes et manuscrits des savants. Qu'avons-nous besoin de savoir l'histoire entière de la relique vénérée à Turin ? Nul être humain n'a pu prévoir, n'a pu préparer ce que la photographie moderne a su y découvrir.

“ Et puisque l'image existe, et puisque nulle main humaine n'a pu la dessiner en la forme où elle est, qui oserait nier qu'elle est divine ?

“ Les conséquences qui en découlent sont innombrables. Laissons couler l'art, l'esthétique, l'iconographie, qui en recueilleront d'inappréciables trésors.

“ Mais c'est le dogme intégral de la foi catholique dans son *bloc* qui s'y voit confirmé, avec le fait de la résurrection du Sauveur, de l'union hypostatique, de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. et cela par la méthode expérimentale, si chère aux penseurs modernes.

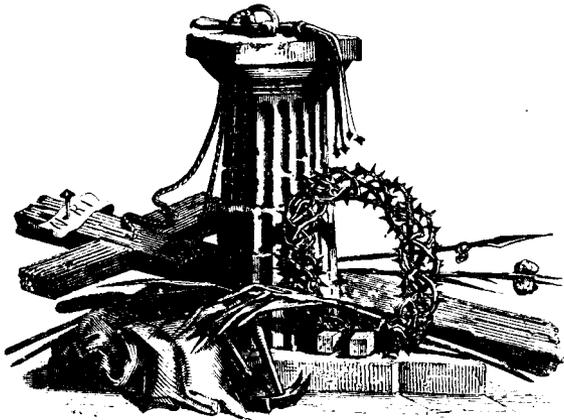
“ Tel est donc l'événement que l'on peut considérer comme le plus grand de ce siècle : l'image vraie de Notre-

(1) Le positif est la gravure la plus pâle, l'autre est le négatif.

Seigneur, faite d'après nature, dessinée par lui en partie double, préparée intentionnellement par lui pour être révélée au monde à la fin d'un âge de scepticisme, de dénégations impies, de défaillances, de défections, afin de le régénérer. C'est un renouvellement de la résurrection ; c'est une promesse de rénovation chrétienne.

“ Sans doute, l'argument puissant, virtuellement irrésistible qui en découle trouvera encore des résistances. L'homme laissé à lui-même est irréductible en ses révoltes, surtout en celles de l'esprit.

“ Mais Celui qui, dans sa miséricorde infinie l'a préparé pendant vingt siècles, est aussi Celui dont la puissance infinie sait atteindre son but malgré toutes les résistances, et qui ne s'en laisse pas détourner par les malices humaines dont il triomphe par son amour.”



LA RENAISSANCE DE LA NATIONALITE FRANCAISE EN ACADIE (1)



N sait que le Canada, grand à lui seul comme l'Europe entière bien que sa population n'atteigne pas 5 millions d'habitants, forme, depuis 1867, une confédération autonome dont la capitale est Ottawa et qui comprend sept provinces.

Chacune d'elles s'administre comme elle l'entend avec la plus entière liberté, le gouvernement fédéral n'étant compétent que pour statuer sur les affaires qui intéressent l'ensemble du pays.

La province de Québec est la seule où l'élément français soit prépondérant, mais par sa situation géographique et l'importance de sa population, elle occupe dans la confédération une place à part.

Sur cette partie du sol canadien qui fut le berceau de notre nationalité dans le nouveau monde, 1,500,000 de nos anciens compatriotes sont groupés en un corps de nation, et forment un bloc compact que l'Angleterre, malgré tous ses efforts, n'a jamais pu désagréger.

Ils ont conservé avec amour la langue, les mœurs, les traditions de leurs ancêtres, pratiquent avec ferveur la religion catholique, et, réfractaires aux idées révolutionnaires, sont restés des Français de l'ancien temps.

En dehors de la province de Québec, on trouve encore dans l'Amérique britannique de nombreux centres de

(1) Nos lecteurs se souviennent de l'intéressant article que notre éminent collaborateur M. Camille Derouet publiait dans notre Revue pendant les premiers mois de l'année dernière sous le titre de *les Barbares du XIXe siècle*. Aujourd'hui nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs un article de cet ami du Canada, sur l'Acadie et les Acadiens. Dans la crainte de causer des embarras à sa patrie, M. Derouet n'a pas voulu publier son premier article en France ; celui-ci a paru dans le *Correspondant* du 10 septembre.

population française, mais ils ne forment plus que des tronçons épars qu'on a souvent comparés à des sortes d'îles perdues au milieu des flots de la population anglo-saxonne.

Deux des agglomérations ainsi formées par nos anciens compatriotes, attirent particulièrement l'attention. Ce sont celles qui existent dans la province de Manitoba et dans les régions du Nord-Est américain, qui correspondent à notre ancienne Acadie.

Dans le Manitoba, l'union des Français avec les Indiens a donné naissance à la nation métisse, parlant exclusivement notre langue, très patriote, et d'une inébranlable fidélité à l'Église catholique.

On se rappelle qu'en 1882, le gouvernement fédéral au sein duquel domine l'élément anglais, ayant voulu dépouiller les métis de leurs terres, ceux-ci soutinrent contre les troupes britanniques une lutte acharnée qui se termina par leur écrasement et l'exécution de leur chef, l'héroïque Louis Riel.

En Acadie, la race française, presque entièrement anéantie par les Anglais à la fin du siècle dernier, s'est, contre toute attente, progressivement reconstituée, s'accroît avec une étonnante rapidité et prend, au point de vue politique, une importance chaque jour plus considérable.

Nous nous proposons d'étudier, après avoir succinctement rappelé son passé, la renaissance du peuple acadien.

I

L'ACADIE, DISPERSION DES ACADIENS AU SIÈCLE DERNIER.

On ne désignait autrefois sous le nom d'Acadie que le pays qui forme actuellement le territoire de la Nouvelle-Écosse, mais, aujourd'hui, on appelle ainsi toute la partie du Canada baignée par les flots de l'Atlantique, c'est-à-dire

non seulement la Nouvelle-Écosse, mais encore le Nouveau-Brunswick, l'île du Cap-Breton et celle du Prince-Édouard.

La Nouvelle-Écosse et l'île du Cap-Breton d'une part, le Nouveau-Brunswick d'autre part ; enfin, l'île du Prince-Édouard, forment dans la confédération canadienne trois provinces dites *provinces maritimes*.

La Nouvelle-Écosse, vaste péninsule longue de 450 kilomètres et large de 130, compte environ 390,000 habitants, et a pour capitale Halifax, dont la rade est une des plus belles de l'Amérique.

Cette région contient d'immenses forêts, des richesses minières de toutes sortes et d'assez bonnes terres.

Après avoir été le théâtre de luttes sanglantes entre Français et Anglais, la Nouvelle-Écosse ou plutôt l'Acadie, comme on l'appelait au dix-septième siècle, fut définitivement cédée à la Grande-Bretagne, dès l'année 1713, par le traité d'Utrecht.

L'île du Cap-Breton, peu fertile mais très importante par sa position stratégique puisque sa possession ouvre l'accès de l'embouchure du Saint-Laurent, renferme 75,000 habitants.

Elle nous fut disputée avec acharnement par les Anglais qui s'en emparèrent en 1745, nous la rendirent en 1748 lors du traité d'Aix-la-Chapelle, et en firent la conquête définitive pendant la guerre de Sept ans, en 1758.

Le Nouveau-Brunswick, plus étendu à lui seul que la Belgique et la Hollande réunies, est un pays riche où l'agriculture est fort en honneur.

Frédérictown est la capitale de cette province, dont la population peut être évaluée à 320,000 habitants.

On sait que le Nouveau-Brunswick fut cédé à l'Angleterre par le traité de Paris, en 1763.

L'île du Prince-Édouard forme le plus petit État de la confédération canadienne, puisqu'elle ne représente

qu'une superficie de 5,524 kilomètres carrés. Sa capitale est Charlottetown, et le nombre de ses habitants s'élève à 110,000.

Elle contient d'excellentes terres et de beaux pâturages, où l'on élève de nombreux troupeaux.

Prise par les Anglais en 1745 et restituée à la France en 1748, l'île du Prince-Édouard fut définitivement cédée à la Grande-Bretagne en 1763.

Comme on le voit, l'Acadie, après avoir subi pendant une longue suite d'années toutes les horreurs de la guerre, fut arrachée lambeau par lambeau à la mère patrie.

Des maux plus cruels encore que la défaite étaient réservés à ce malheureux pays que les Anglais, après leur victoire, transformèrent en une vallée de larmes.

Rarement, en effet, l'histoire eut à enregistrer des actes de barbarie comparables à ceux commis par le gouvernement britannique sur les inoffensives populations tombées en son pouvoir.

La déportation en masse des habitants de la Nouvelle-Écosse, effectuée en 1755 sur l'ordre du roi George II, est notamment un des actes les plus monstrueux que l'esprit du mal ait jamais suggérés à l'homme.

Les habitants de ce pays formaient alors un peuple d'agriculteurs qui, par son amour du travail et la persévérance de ses efforts, s'était créé une situation prospère.

Ces braves gens possédaient des terres bien cultivées, de vastes prairies, de nombreux troupeaux, des fermes de belle apparence, des habitations confortables.

Leurs mœurs étaient patriarcales, leur caractère pacifique, leurs sentiments profondément religieux.

Ce sont ces utiles et inoffensifs travailleurs que les Anglais arrachèrent à leurs foyers, et persécutèrent avec un raffinement de cruauté qui fut un véritable défi à la conscience humaine.

Rappelons en quelques lignes les lamentables événements dont la Nouvelle-Écosse fut le théâtre en 1755.

Le 1er juin de cette même année, une flotte nombreuse pénétra dans la baie de Fundy, débarqua 3,000 hommes, et bloqua les côtes pour empêcher les habitants de s'échapper.

Invités, sous les peines les plus sévères, à se rassembler de suite dans certains lieux déterminés, ces malheureux, une fois réunis, furent informés sans plus de formalités, qu'ils étaient prisonniers, que leurs biens seraient confisqués, et qu'ils allaient être déportés sur l'heure.

Les soldats anglais s'emparèrent alors de leurs personnes, séparèrent les uns des autres, en exécution d'une consigne féroce, les membres de chaque famille, malgré les supplications des mères et les larmes des enfants, puis embarquèrent ce chargement humain sur les vaisseaux qui attendaient en rade.

Plusieurs milliers de proscrits furent disséminés dans les principales villes des colonies anglaises ; d'autres, plus malheureux, se virent abandonnés sur des plages désertes, où ils périrent par centaines de misère et de faim ; d'autres, enfin, eurent à subir un sort plus cruel encore : on coula, en pleine mer, les vieux vaisseaux sur lesquels on les avait entassés comme un vil bétail.

Voilà de quelle manière les Anglais traitèrent les populations françaises de la Nouvelle-Écosse.

On évalue à une douzaine de mille le nombre total des déportés, parmi lesquels trois mille au moins moururent étouffés dans les cales des navires, périrent de misère dans des pays inhabitables ou furent précipités dans les flots.

Comme on le voit, nul attentat contre l'humanité n'a été plus abominable, plus froidement prémédité, plus cruellement exécuté que celui perpétré contre le peuple de la Nouvelle-Écosse ; nul abus de la force ne fut plus odieusement lâche, puisqu'il s'appliquait à des gens sans défense attirés dans un guet-apens.

Enfin, on ne doit pas oublier que cet infernal complot contre la race française fut mis à exécution au moment où la paix existait officiellement entre notre pays et l'Angleterre.

Pour tenter de se justifier d'un tel forfait, le gouvernement de Londres a prétendu que, prévoyant dès l'année 1755 une nouvelle guerre avec la France, il redoutait la présence d'une nombreuse population issue de notre sang sur un territoire appartenant à la couronne britannique. Vain mensonge qui n'a jamais trompé personne !

Résignés depuis près d'un demi-siècle à subir le joug de l'étranger, et tout entiers à leurs travaux, les Acadiens se tenaient depuis de longues années à l'écart de toute lutte politique.

La vérité est que les Anglais, jaloux du bien-être de nos anciens colons, convoitaient leurs domaines ; la vérité est encore que nos éternels et irréconciliables ennemis furent poussés au crime, non par la crainte d'une révolte de leurs sujets français, mais par leur horreur de ce qu'ils appelaient le papisme et par leur haine inextinguible contre tout ce qui rappelait notre nom.

Cependant, malgré les mesures prises pour qu'aucun des habitants de la Nouvelle-Écosse n'échappât à la déportation, certains de nos compatriotes réussirent à s'enfuir au loin, ou bien cherchèrent un refuge chez leurs voisins les Indiens. Ils reçurent le meilleur accueil de la part de ces derniers, catholiques pour la plupart, et qui aimaient les Français, par lesquels ils avaient toujours été humainement traités, autant qu'ils détestaient les Anglais, de tout temps leurs farouches persécuteurs.

On peut rappeler à ce sujet que, en 1750, le gouverneur Cornwallis offrait 50 louis par chaque chevelure de sauvage, et 25 louis pour une femme indienne capturée vivante.

Sitôt après la dispersion des Acadiens établis dans la Nouvelle-Écosse, leurs biens furent partagés entre les immigrés anglais, leurs églises brûlées, et toute trace de colonisation française ou de catholicisme disparut du pays.

Nos compatriotes des autres parties de l'Acadie, c'est-à-dire de l'île du Cap-Breton, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Édouard, eurent également à souffrir les plus cruelles épreuves.

Pendant la guerre de Sept ans, de 1756 à 1763, à mesure que les Anglais s'emparaient de territoires occupés par des Français, ils les dépouillaient de leurs biens, les forçaient par leurs incessantes persécutions à s'expatrier, ou les dispersaient par la force.

Lorsqu'en 1763, le traité de Paris livra tout le Canada à la Grande-Bretagne, on aurait pu croire que les Anglais, devenus les maîtres incontestés du nord de l'Amérique, se seraient montrés moins impitoyables que par le passé à l'égard de quelques milliers de Français encore établis sur le sol de l'Acadie, et dont ils n'avaient rien à craindre.

Pourtant, nos ennemis séculaires n'en continuèrent pas moins à employer les moyens les plus inhumains pour amener l'anéantissement complet de la race française dans tout le nord-est de leur nouvelle colonie.

Le gouvernement britannique ne réussit que trop dans sa détestable entreprise, puisque, d'après le recensement de la population qu'il fit opérer en 1767, on ne comptait plus sur l'ensemble du territoire acadien, que *douze cent soixante-sept Français*.—savoir : 1,068 dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Cap-Breton, où ils avaient été une quarantaine de mille ; enfin 197 à l'île du Prince-Édouard, dans laquelle on comptait, avant la guerre de Sept ans, plus de 10,000 de nos compatriotes.

Ces 1,267 Français, dont les Anglais daignaient exceptionnellement tolérer la présence sur le sol britannique, étaient donc les derniers représentants de tout un peuple autrefois riche et prospère.

II

RECONSTITUTION DE LA RACE FRANÇAISE EN ACADIE DEPUIS LA
FIN DU SIÈCLE DERNIER JUSQU'EN 1864, ÉPOQUE OU
LE R. P. LEFEBVRE FUT ENVOYÉ DANS CE PAYS.

A la fin du siècle dernier, notre race était donc presque totalement anéantie dans le nord-est du continent américain ; aussi les Anglais, considérant comme une quantité négligeable le petit groupe de Français restés dans leur nouvelle colonie, cessèrent-ils de s'occuper des Acadiens.

Nombre d'anciens déportés profitèrent de l'oubli dans lequel on les laissait pour revenir sans bruit dans leur pays et s'y fixer de nouveau.

Ces pauvres gens menèrent d'abord une existence nomade, se cachant dans les rochers et les bois, vivant du produit de leur pêche ou de leur chasse, puis ils s'enhardirent progressivement et se construisirent des villages loin des lieux habités par les Anglais.

Dans la plupart de ces villages, ils placèrent à leur tête un conseil de vieillards chargé de statuer sur les affaires intéressantes la collectivité des habitants, de régler les différends survenus entre particuliers et d'enregistrer les mariages.

En outre, comme il n'y avait plus de prêtres en Acadie, c'est à ces mêmes vieillards que fut confié le soin de baptiser les nouveau-nés et de réciter pour les morts les dernières prières.

Jamais, d'ailleurs, alors même que la célébration du culte catholique était rigoureusement proscrite dans toute l'Acadie, l'attachement des anciens colons français pour leur religion ne se démentit un instant. Privés de secours spirituels, ils s'efforçaient néanmoins de remplir aussi fidèlement que possible leurs devoirs religieux, et ne manquaient jamais de se réunir le dimanche, à l'heure habituelle de la messe, pour élever leur âme vers Dieu.

On le conçoit, ces populations si foncièrement religieuses et qui, par conséquent, observaient avec une scrupuleuse exactitude les commandements de l'Église, s'accrurent rapidement par la natalité.

Autrefois, comme aujourd'hui encore, les familles acadiennes de 15, 20, 25 enfants étaient nombreuses, et celles au-dessous de 10 enfants restaient l'exception.

Il en résulta que, vers 1815, moins d'un demi-siècle après la dispersion des Acadiens, ces derniers avaient déjà en partie reformé leurs rangs et comptaient une population d'environ 25,000 âmes.

Ces braves gens, constamment hantés par la crainte d'un brusque réveil du fanatisme britannique, faisaient parler d'eux le moins possible. Ils se tenaient soigneusement à l'écart des luttes politiques pour ne pas éveiller la défiance des Anglais, et, même quand ils possédaient quelque aisance, ils vivaient modestement afin de ne pas exciter les convoitises de leurs anciens persécuteurs.

Dans ces conditions, leur accroissement numérique n'attira pas beaucoup l'attention des autorités britanniques et, en outre, passa à peu près inaperçu dans le reste du Canada.

On se souvenait bien encore, sur les rives du Saint-Laurent, d'un vaillant petit peuple arraché autrefois en pleine paix à ses foyers, dépouillé de ses biens, dispersé à travers le monde et dont une partie avait péri sur des plages désertes ou au fond des mers, mais on ne parlait plus des Acadiens que comme d'une race disparue depuis de longues années.

Cette erreur était si bien accréditée dans l'esprit de nos anciens compatriotes du Bas-Canada, que le clergé de la province de Québec, cependant si ardent pour la défense de la nationalité française, s'inquiétait lui-même fort peu des Acadiens.

Il en résulta qu'en 1818, lorsque la hiérarchie catho.

lique fut rétablie dans les provinces maritimes, on ne s'occupa que des fidèles de race anglo-saxonne émigrés en grand nombre, il est vrai, dans le nord-est de l'Amérique.

Les évêques et la plupart des prêtres furent donc choisis dans les rangs du clergé irlandais, et l'on fonda des écoles dans lesquelles la langue anglaise était seule enseignée.

Cependant les titulaires des nouveaux diocèses ne tardèrent pas à se rendre compte de l'importance qu'avait acquise la population française sur laquelle s'étendait leur autorité.

En même temps, ils durent constater que les Acadiens répugnaient à recourir au ministère des prêtres étrangers à leur nationalité, et qu'ils refusaient d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises.

L'épiscopat des provinces maritimes, bien que généralement peu favorable aux tendances particularistes de nos anciens compatriotes, fut donc obligé, dans l'intérêt supérieur de la religion et du progrès social, d'appeler en Acadie des prêtres et des instituteurs congréganistes d'origine française. Ceux-ci trouvèrent des élèves dociles, intelligents et avides d'apprendre.

Citons ici un fait curieux qui prouve à quel point les Acadiens étaient déjà animés, il y a un demi-siècle environ, du désir de sortir de leur ignorance, du moment qu'ils trouvaient l'occasion de s'instruire dans leur langue.

En 1854, un Parisien nommé Auguste Renaud, fut jeté par un naufrage sur les rives de la Nouvelle-Écosse, et vint demander asile aux habitants de la paroisse française de Bouctouche. Ceux-ci l'accueillirent avec empressement, et s'étant bientôt aperçus qu'il possédait une certaine instruction, le décidèrent, par l'offre de sérieux avantages pécuniaires, à rester au milieu d'eux et à ouvrir une école qui devint rapidement prospère.

Du reste, M. Renaud fut peut-être le seul instituteur laïque qu'on ait jamais connu dans les centres français de

notre ancienne colonie, l'enseignement donné par le clergé catholique ayant toujours obtenu les préférences des Acadiens.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de constater, c'est que, dès la première partie de ce siècle, l'épiscopat des provinces maritimes commença à pourvoir d'instituteurs congréganistes d'origine française les centres de population réfractaires à l'assimilation anglaise.

Assurément, rien n'était plus nécessaire que de faire participer les Acadiens aux bienfaits de l'enseignement primaire, mais il était non moins utile de les mettre à même d'acquérir une instruction supérieure, si l'on voulait les voir atteindre un jour le même niveau intellectuel que leurs concitoyens anglais.

C'est ce que comprirent tous ceux qui s'intéressaient à l'avenir de la race française dans le nord-est de l'Amérique ; aussi plusieurs prêtres canadiens, dévoués défenseurs de notre nationalité, résolurent-ils d'assurer à leurs frères d'Acadie les inappréciables avantages d'une instruction complète.

L'entreprise offrait de grandes difficultés, car les Acadiens étaient pauvres et les Anglais hostiles à un développement, trop considérable à leurs yeux, de l'enseignement français. On en eut bientôt la preuve.

En effet, une première tentative faite, en 1833, par l'abbé Gagnon pour fonder un collège à Grandigue, dans le Nouveau-Brunswick, échoua dès le début, par suite de difficultés pécuniaires.

D'autre part, quelques années plus tard, l'abbé Richard qui avait réussi à créer un établissement d'enseignement secondaire à Saint-Louis, également dans le Nouveau-Brunswick, ne tarda pas à se heurter au mauvais vouloir de son évêque, un Irlandais francophobe, et fut obligé, après avoir subi d'innombrables vexations, de fermer les portes de son pensionnat.

Ce ne fut qu'en 1852, qu'un autre prêtre canadien, l'abbé Lafrance, parvint, grâce à la persévérance de ses efforts, grâce aussi à l'esprit libéral dont était animé son évêque Mgr Swiney, titulaire du siège d'Halifax, à faire vivre le collège qu'il avait fondé à Memramcook, toujours dans le Nouveau-Brunswick.

Malheureusement, cet établissement scolaire, dont les ressources pécuniaires étaient minimes, n'était pourvu que d'un personnel enseignant insuffisant, et, au point de vue matériel, n'offrait pas tout le confort désirable.

Par suite de ces circonstances défavorables, il comptait peu d'élèves et n'exerçait pas une action bien sensible sur le relèvement intellectuel des Acadiens.

Au R. P. Camille Lefebvre revient l'honneur d'avoir transformé cet embryon de pensionnat en un établissement pédagogique de premier ordre, dont il se servit comme d'un merveilleux instrument pour régénérer le peuple acadien.

Camille Derouet.

(*A suivre*)



UN PROFESSEUR INTERESSANT

(Suite)

Pendant que nous étions bien installées à regarder les arrivants, nous avons envoyé nos cavaliers faire une reconnaissance dans la salle afin que nous puissions, nous aussi, parler du Flameng “ adorable ” et du Besnard “ inouï.”

Près de nous, se trouvait une famille qui, certainement, était venue pour toute autre chose que pour la peinture.... Il s'agissait, bien sûr, d'une présentation ; car il y avait là — l'air solennel et pénétré — le père, la mère, la grand'mère, la petite sœur et la jeune personne en question ; tous en toilette, mais des toilettes du Marais. La jeune fille avait une plume blanche à son chapeau, comme Henri IV, et des gants marron.. Oui ! elle avait des gants marron, marron foncé !... pour une présentation !

Ils se sont levés d'un commun accord en voyant arriver une respectable dame, suivie d'un gros monsieur très rouge, et appuyée sur le bras d'un jeune homme frisé, comme s'il allait faire sa première communion.

La jeune fille au panache blanc était devenue toute rose, elle adressait des saluts au père, à la mère, au fils.. Après force cérémonies, ils se sont tous casés. Mais les deux jeunes gens paraissaient si intimidés qu'ils me faisaient pitié. Heureusement, elle a laissé tomber son manchon, il s'est précipité pour le ramasser, elle aussi : ce mouvement sympathique a rompu la glace...

Je n'ai pas pu continuer mes observations parce que nos éclaireurs revenaient avec des renseignements ; ils nous ont assuré que le succès du Salon était pour

le portrait de Mme H... par Carolus Duran. Aussi, dès que Jeanne est arrivée, je lui ai dit de confiance :

—Tu sais, chérie, il faut que tu voies le Carolus Duran. Il est splendide !

Jeanne m'a demandé, en me regardant :

—Tu l'as vu ? de tes yeux vu ?

Je me suis mise à rire, tant son visage était malicieux.

—Ce sont les yeux de ces messieurs qui ont admiré pour moi....

Jeanne m'a lancé un coup d'œil triomphant, car elle était fière d'avoir deviné si juste.

A ce moment, comme je recommençais l'inspection des nouveaux venus, je vois entrer qui... ? M. Chambert, avec un monsieur et deux jeunes femmes. L'une d'elles était sa belle-sœur ; je la reconnais tout de suite, d'après le portrait que j'ai vu chez Mme de Charmoy ; et tout de suite, aussi, je me rappelle que je veux devenir une femme sérieuse. Jeanne n'avait rien remarqué. Je lui dis :

—Demande à ton frère de nous accompagner au Carolus Duran.

(Son frère est un très gentil garçon qui a fait son droit au temps jadis et aujourd'hui conduit très bien les cotillons ; il ne plaide jamais, mais il joue très bien la comédie.)

Jeanne transmet ma requête. M. Landry se lève immédiatement, et, chose rare, les mamans ne font pas trop de "mais", sur notre promesse de revenir vite.

Rien ne m'était plus égal, une fois que M. Chambert m'aurait vue !....

Je regarde de quel côté il se dirige ; et, sans que ni Jeanne ni M. Landry s'en doutent, j'opère une si savante manœuvre, que nous arrivons à un tournant juste en face de lui...

Il nous reconnaît toutes les deux, Jeanne et moi ; il

nous fait un grand salut très respectueux en *me* regardant, *moi*, plus qu'elle, — et pourtant Jeanne est très jolie ; — et nous passons..., quand j'aurais trouvé si agréable de m'arrêter !

J'ai vu le mouvement de Mme Raoul Chambert, demandant qui nous étions. J'aurais bien voulu entendre sa réponse... et bien voulu aussi être cette dame qu'il accompagnait et avec laquelle il causait.

Pourtant, j'étais déjà contente de l'avoir rencontré, et je l'ai été encore davantage quand M. Landry, qui connaît tout le monde, a dit :

— C'est un charmant garçon que Chambert !... Si intelligent, et pas du tout poseur !... Il est rudement lancé maintenant, il ira loin !...

Jamais je n'avais trouvé Georges Landry si agréable. Et j'étais mille fois plus joyeuse d'entendre ainsi parler de M. Chambert que de recevoir un compliment pour moi... Et pourtant j'aime bien les compliments quand ils ont l'air d'être sincères !..

Comme j'étais tout à fait redevenue une femme sérieuse, j'ai demandé à Jeanne si nous ne pouvions pas regarder un peu les tableaux par nous-mêmes. Elle a dit "oui" très volontiers ; d'autant plus que se promener sans nos mères, escortées seulement par son frère, l'amusait beaucoup aussi.

Par malheur, nous avons fait notre revue avec un peu trop de conscience, si bien que notre tour s'est prolongé, et, en revenant, nous avons été grondées.

Maman, surtout, paraissait très mécontente et n'a pas voulu comprendre que nous avions examiné toutes les toiles par raison, non pour notre plaisir.

12 février.

Jamais, non, jamais je ne deviendrai une femme sérieuse ! Quand je pense à ce qui s'est passé aujourd'hui

au cours, j'ai envie d'aller me jeter dans un couvent... sombre et humide!...

Mais M. Chambert est bien de moitié dans ma sottise.

Au lieu de nous faire, comme à l'ordinaire, une conférence, n'imagine-t-il pas de nous demander d'analyser devant lui, séance tenante, des morceaux de poésie qu'il venait de nous lire! C'était de Coppée, plusieurs scènes du *Passant* et une autre fort dramatique de *Severo Torelli*.

Je baisse la tête sur mon cahier de notes, faisant semblant d'être très absorbée, tant je craignais qu'il ne m'interrogeât. Mais il s'adresse à Charlotte Verly.

Pauvre Charlotte! C'était terrible de répondre ainsi devant plus de cinquante personnes.

Aussi elle ne répondait rien. Lui essayait de la secourir.

—Voyons, mademoiselle, vous pensez certainement quelque chose des deux pièces de vers que vous venez d'entendre?

Elle (très bas et très rouge) :

—Oh! oui, monsieur!

—Eh bien! mademoiselle, faites-nous part de vos impressions... Trouvez-vous qu'elles se ressemblent?

—Oh! non, monsieur!

—Quelle différence voyez-vous entre elles?... Prenons d'abord *Severo Torelli*, si vous voulez bien.

—C'est très beau, monsieur.

—En effet, c'est très beau... Mais il y a bien des choses qui sont belles, des statues, des étoffes, des églises, etc. Précisez davantage, je vous prie.

Sa voix devenait un peu impatiente; il avait absolument l'air de penser: "Quelle petite sotte!"

Elle, qui s'en apercevait, se troublait de plus en plus.

—Aimez-vous mieux, mademoiselle, me parler du *Passant*?... Voyons, ne vous imaginez pas que je vous

demande une chose bien difficile... Dites tout simplement ce que vous pensez.

Je crois qu'elle ne pensait plus rien du tout... sinon que M. Chambert était insupportable... J'avais bien le même avis ; je craignais toujours qu'il ne songeât à moi...

—Le *Passant*... c'est très joli !...

—*Severo Torelli* très beau !... Le *Passant* très joli ! J'aurais aimé une appréciation moins vague... Si l'une de ces demoiselles voulait bien vous aider ?... Mlle de Marsay ?

C'était trop fort ! Mon cœur se met à battre vite dans ma poitrine, et, sans réfléchir, je m'écrie :

—Oh ! monsieur, ce n'est pas la peine de rien me demander. Si vous m'interrogez avec cet air agacé, je ne pourrai jamais vous répondre !

Ma phrase n'était pas achevée que j'avais la conscience d'avoir dit une énormité ! Et j'aurais voulu me voir à Pampelune, à Chandernagor, n'importe où ! ... pourvu que ce ne fût pas dans cette salle de cours, au milieu de ces cinquante personnes !... sous son regard à lui !

Il y eut d'abord un moment de stupeur ; puis, comme une traînée électrique, un rire fou courut dans toute la salle.

Je me hasardai à le regarder... lui ; il riait aussi, et si franchement que cela me mit un peu de baume dans l'âme... Son visage avait cette expression jeune et gaie que je lui avais vue chez Mme de Simiane. Il reprit son sérieux le premier et il dit à Charlotte :

—Je vous demande pardon, mademoiselle, de vous avoir ainsi tourmentée... C'est moi qui ferai cette analyse que je vous demandais, en effet, d'une façon bien impromptue !

Il paraît qu'il l'a admirablement faite ; mais je n'en ai rien entendu, bien que j'aie écrit des pages de notes pour cacher ma confusion.

Quelle idée il devait avoir de moi !... Et maman, qu'allait-elle dire ?... Et cette histoire qui ne pouvait manquer de courir tout notre cercle !... Mon Dieu ! mon Dieu !

Si encore il m'avait été possible de m'excuser !... Mais non ! Je devais rester indifférente, tranquille à ma place.

A la sortie du cours, Charlotte s'est jetée à mon cou :

—Que vous avez été gentille de venir à mon aide ! Quelle idée de m'interroger ainsi ! Pour rien au monde, je ne lui aurais dit un mot... J'avais envie de le battre !

—Je n'ai pas été gentille du tout... C'est pour mon compte que j'ai répondu... et j'en suis même bien fâchée !

Toutes mes amies se sont écriées que je méritais beaucoup d'éloges pour ma bravoure... Mais j'étais au contraire bien honteuse d'avoir agi comme un bébé, moi une future femme sérieuse ! et quand je désire tant qu'il m'estime....

Nous étions sous la grande porte, miss Emely et moi, attendant la voiture qui s'approchait. Il pleuvait. Je ne pouvais pas ouvrir mon parapluie ; tout allait mal dans ce jour néfaste.

A ce moment, apparaît M. Chambert qui sortait aussi. Il était tout près de moi, me saluant. Je ne sais quelle idée me vient ; j'abandonne mon parapluie, et je lui dis très vite—sinon je me serais aperçue que j'oubliais les convenances et je n'aurais plus osé :

—Monsieur, j'ai été très peu polie ! Ne m'en veuillez pas, je vous en prie ! Si j'avais réfléchi, je vous aurais adressé une phrase beaucoup plus convenable.

Il s'est mis à rire gaiement, et a répété :

—Une phrase plus convenable, mais qui aurait voulu dire la même chose, n'est-ce pas ?... J'avais donc l'air

bien impatient ?... non, agacé ? J'en suis très fâché, je vous assure.

—Vous étiez détestable, ai-je répondu étourdiment.

Il avait toujours son beau sourire, à la fois brillant et sérieux :

—Alors, il me faut vous promettre de ne plus vous interroger ?... Chaque fois que nous nous trouverons ensemble, il est écrit que vous obtiendrez de moi une promesse !...

Je ne sais pourquoi, j'ai été tout à coup si contente de voir qu'il se souvenait de notre rencontre chez Mme de Simiane.

—Il ne faut jamais nous interroger, c'est trop effrayant !... En dehors du cours, c'est différent. Je vous analyserai tout ce que vous voudrez....

Miss Emely, ne comprenant rien à cette conversation, écoutait, enveloppée dans son caoutchouc.

—Paulette, *here is the carriage*.

J'ai encore fait une tentative pour ouvrir mon parapluie. M. Chambert l'a vu et m'a dit respectueusement :

—Voulez-vous me permettre, mademoiselle, de vous abriter jusqu'à votre voiture ?

J'ai un peu incliné la tête en signe de consentement. Je n'osais pas parler, j'avais peur qu'il ne devinât à ma voix comme j'étais contente...

Malheureusement, le trottoir a été traversé trop vite ; il me semblait si amusant de marcher ainsi à côté de lui, toute seule ! Miss Emely trottaient près de moi.

Comme le coupé partait, je me suis penchée un peu ; et il a répondu à mon petit signe de tête par un profond salut.

J'ai tout raconté à maman, aussitôt rentrée ; j'aimais encore mieux que ce fût par moi qu'elle apprît l'histoire..., au moins, je pouvais présenter les choses d'une manière favorable à mes intérêts.

J'ai dû être bien éloquente ; maman n'a pas semblé trop fâchée ; elle m'a grondée pour la forme, mais elle était plutôt amusée, je le voyais bien.

Elle m'a dit :

—M. Chambert ne voudra plus vous faire de cours.

Je n'ai pas peur de cela... Mais quand donc serai-je une femme sérieuse ?....

21 février.

Nous passons la soirée vendredi prochain chez Mme de Charmoy. Ce sera cordialement ennuyeux ! Mais il n'y a pas moyen d'échapper à cette réunion.

Nous voyons beaucoup les de Charmoy à la campagne, car leur propriété des Varennes se trouve voisine de la nôtre. Et puis, si Mme de Charmoy est un peu... soporifique, son mari est un homme très agréable, — je répète l'opinion de papa et de maman — et aussi bien physiquement que sa femme l'est peu.

Il ne semble pas beaucoup se plaire dans son "home," il n'y est pas souvent.

L'été, quand on demande à la baronne ce que devient son mari, elle répond invariablement selon l'époque :

—Il visite ses terres... Ou bien : il chasse...

A Paris, il est au cercle.

Pourtant, tous les vendredis, il s'ennuie consciencieusement en famille et au milieu des invités de sa femme ; une manière comme une autre de faire maigre !...

Il n'y a pas à s'illusionner, vendredi, nous ferons comme lui. Si seulement les Chambert pouvaient venir !

Oh ! c'est que je les connais, les soirées de Mme de Charmoy !

Dans le salon, riche, correct et banal, les messieurs sont bien tranquilles, trop tranquilles : ils jouent au whist.

Parfois, une voix s'élève :

—Vous venez de faire un mauvais coup... Vous avez joué carreau... C'est le roi que vous auriez dû abattre...

Et puis, ils rentrent dans le silence ; et, de nouveau, l'on dirait des automates perfectionnés qui se meuvent paisiblement dans la lumière rose des abat-jour.

Les dames sont assises autour de la table, travaillant,—ou tenant leur ouvrage,—en général, à de grandes tapisseries moyen âge aux couleurs passées, ou bien à des nappes d'autel destinées à une église de village.

Elles causent, comme elles travaillent, sans paraître s'intéresser beaucoup à ce qu'elles font. Elles parlent avec la même indifférence paisible et souriante : de toilettes, de littérature, d'art, de sermons, de politique. Et les propos s'échangent, toujours sur la même note endormante, douce comme une demi-teinte, qui vous donne l'envie de dire une grosse hérésie, afin d'obliger tout ce monde nonchalant à s'indigner un peu.

Tout à coup, une dame demande, avec un sourire qui révèle indiscrètement combien cela lui est égal, “ si l'une de ces demoiselles serait assez aimable pour faire un peu de musique ” . . .

Louise et Claire, en jeunes filles bien élevées, vont s'asseoir au piano et jouent, avec conscience, une ouverture quelconque.

Un soir où je dînais chez Mme de Charmoy, elles ont entrepris celle de *Poète et Paysan*, qui a marché assez mal, car Louise, sans que l'on puisse savoir pourquoi, a été prise soudain d'une émotion terrible . . .

Elle avait bien tort de se troubler ; personne n'écoutait . . . C'est seulement quand le piano s'est tu que tous les invités, n'entendant plus de bruit, se sont aperçus qu'on venait de leur jouer le morceau demandé.

Ils ont alors dit de confiance : “ Très bien ! . . . Charmant !! Vraiment, elles font des progrès extraordinaires ! Une mesure ! . . . Une sûreté de toucher ! . . . ” etc.

Mme de Charmoy rayonnait ; son mari avait l'air moqueur ; Claire et Louise, qui ne sont pas trop sottes, ne savaient que penser . . .

Un des joueurs s'est écrié tout à coup :

—Il y avait un bien joli passage... *la, la la...*

Par malheur, il se trouvait que ces *la... la... la* appartenait à la *Mascotte* et non à l'ouverture de *Poète et Paysan*.

Un demi-sourire discret a passé sur quelques lèvres ; mais personne ne s'est autrement ému de l'enthousiasme de ce connaisseur.

On m'a demandé de chanter, ce qui m'a réveillée et eux aussi ; mais pour un instant !....

Je n'avais pas fini depuis cinq minutes, que l'engourdissement général revenait à son niveau, la conversation reprenait son "train de sénateur." Et elle a continué à se traîner ainsi piteusement, entrecoupée par des silences pendant lesquels chacun cherchait—ou ne cherchait pas—ce qu'il pourrait bien dire.

Et pourtant, ces dames qui causaient ainsi sont des femmes passant pour intelligentes ; qui lisent, qui reçoivent, qui suivent des cours avec leurs filles. Ah ! pauvres nous !....

Heureusement, vendredi maman sera là ! et elle a le génie de la conversation. Avec elle, je ne sais comment le miracle se fait, tout le monde a de l'esprit. Aussi ses mardis sont-ils très courus. Et c'est une bonne note d'y être reçu !...

Je ne comprends pas pourquoi M. Chambert n'y vient pas... Quoique maman ne me l'ait pas dit, je vois bien qu'il lui plaît....

Il va chez Mme de Charmoy, chez Mme de Simiane... Et avec nous, il se montre d'une réserve !... Quand je serais si heureuse de lui faire les honneurs de notre "home" !

S'il pouvait donc être vendredi chez les de Charmoy !

28 février.

Il y était ! Et maman savait que nous devions l'y rencontrer, et elle ne m'en avait pas parlé !....

Aussi, j'ai passé une soirée délicieuse.

Tous les Chambert, excepté l'aide de camp, étaient présents : M. Raoul et sa femme, *notre* M. Chambert et le vieux père savant.

C'est un grand vieillard maigre, avec un profil découpé comme celui d'une médaille ; des cheveux blancs qui découvrent un front large, lumineux ; et des yeux tout à la fois vifs et profonds pareils à ceux de M. Michel...

Ce bon vieux monsieur a été très aimable pour moi. Il avait salué maman et causait avec elle. Tandis que j'embrassais Jeanne et Suzanne, que je serrais la main de Thérèse, je l'entends dire à papa :

—Je serais très heureux de connaître mademoiselle votre fille, car je la connais beaucoup de réputation.

Je pense tout de suite que M. Chambert lui a raconté la scène du cours et je me sens devenir rouge.

Papa s'avance :

—Voici ma fille, commence-t-il.

Mais M. Chambert l'interrompt.

—Du tout, du tout... C'est moi qui désire être présenté à mademoiselle.

—Un bien grand honneur pour cette fillette, répond papa.

Et, se tournant vers moi :

—Paule, je te présente M. le docteur Chambert, qui, par ses découvertes scientifiques....

M. Chambert ne le laisse pas achever.

—N'ajoutez rien, je vous prie. Mon titre de docteur est celui auquel je tiens le plus... Voulez-vous, mademoiselle, me donner la main ?

Certes oui, je voulais bien, il avait une si bonne figure !

Il tenait ma main et me regardait sans un mot... Je commençais à être intimidée ; ses yeux ressemblaient tant à ceux de M. Michel !

Enfin il se tourne vers papa et lui dit avec un sourire :

—J'envie mon fils... et je comprends qu'il trouve beaucoup d'attraits à ses conférences !

Là-dessus, papa demande à M. Michel :

—Cette jeune fille n'est-elle pas une élève bien distraite, monsieur ?

Distraite ! Ah ! si j'avais pu l'être ce certain jour.... Je lance, malgré moi, à M. Chambert un regard suppliant pour qu'il ne révèle pas mon aventure à papa.

—Mademoiselle Paule est, au contraire, une auditrice très attentive... Ce sont toujours ses yeux qui m'avertissent du degré d'intérêt que j'éveille dans mon public.

—Alors ils doivent vous dire que l'heure du cours passe trop vite !

Il s'est incliné, et je me suis aperçue que je venais de lui faire un compliment, en exprimant ma pensée toute sincère.

—Charles a appelé maman qui causait avec Mme Raoul ; n'êtes-vous pas très satisfait des conférences de M. l'abbé Dubors sur la " Bible devant la Science "... ? Je disais à madame que, depuis un mois, Paulette s'en était enthousiasmée, et, à ma grande surprise, ne voulait plus en manquer une.

Depuis un mois ! c'est-à-dire depuis ma conversion, maman ne s'en est pas aperçue !....

Je n'ai rien compris au premier discours sur les " origines des Livres sacrés "... C'était trop savant.

Mais comme je voulais absolument devenir une femme sérieuse, j'ai persévéré ; et maintenant je commence à me reconnaître assez bien dans toute cette théologie !

Papa s'était rapproché avec le vieux M. Chambert ; et dans le coin des parents, on s'est mis à parler sermons, puis microbes, d'une façon si animée, que Mme de Charmoy ne devait plus reconnaître son salon.

(*A suivre*)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La condamnation de Dreyfus.—Il est gracié.—La France et l'étranger.—Débordement d'injures.—Procès politiques à Paris.—Paul Déroulède.—Jules Guérin.—La Haute Cour de justice.—Une exception de juridiction.—Dénouement lointain.—La question du Transvaal.—Un discours de M. Morley.—Herbert Spencer.—Au Canada.

Le procès dramatique qui fixait l'attention du monde s'est enfin terminé, après bien des incidents et des épisodes, par la condamnation de Dreyfus. Cinq juges militaires sur sept ont déclaré l'accusé coupable. Et il a été condamné à un emprisonnement de dix ans.

Cette décision a été acclamée par la grande majorité en France ; mais elle a provoqué une explosion de fureur à l'étranger. La presse allemande, anglaise, italienne et américaine a poussé de véritables cris de rage et lancé l'anathème contre la nation française. On s'est répandu en injures contre la France, on a dit qu'elle méritait d'être mise au ban des nations civilisées, on l'a vouée à l'exécration de l'humanité tout entière. Vraiment, en présence d'un tel déchaînement de haine, on a pu se demander s'il n'y avait pas là quelque mystérieuse conjuration internationale.

Est-ce le seul amour de la justice qui a dicté toutes ces philippiques furibondes ? Le procès Dreyfus n'a pas tourné comme on l'espérait en Allemagne, en Italie et en Angleterre. Mais qui peut dire devant Dieu que les juges de Rennes ont forfait à leur devoir ? Voici cinq citoyens intègres, cinq vaillants soldats, cinq hommes de conscience et d'honneur qui sont choisis, non par la faveur ou l'intrigue, mais par la loi, pour décider cette cause douloureuse. Pendant plus d'un mois, les documents, les pièces secrètes et connues, les témoignages pour et contre défilent devant eux. Ils entendent tout, ils voient tout, ils lisent tout, ils pèsent tout. Et après cela, en leur âme et conscience, se rappelant leur serment, ils rendent un verdict de culpabilité. Allons-nous les accuser de parjure et les décréter d'infamie ? Qui donc peut se vanter d'être plus éclairé qu'eux sur la question ?

Dans notre dernière chronique, lorsque le verdict n'était pas encore rendu, nous écrivions : " Une chose nous paraît certaine, c'est que le jugement du tribunal de Rennes sera inspiré par le désir de rendre justice entière, et que les honnêtes gens pourront et devront l'accepter comme final et décisif en équité, aussi bien qu'en droit strict." Après l'issue du procès, c'est encore notre sentiment.

Deux ou trois semaines avant le dénouement, le doyen des journalistes de France, un vieillard de quatre-vingt-deux ans, dont la réserve, la prudence et la modération, dans cette malheureuse affaire, ont été remarquables, M. Eugène Veuillot, écrivait : " Non, le conseil de guerre ne jugera pas par ordre. Nulle suspicion légitime ne peut être élevée contre les hommes qui le composent. Ils jugeront en juges éclairés, indépendants, droits, jaloux de leur honneur. Nous acceptons d'avance, de bon cœur, avec soulagement, l'arrêt qu'ils rendront." Après le procès, nous faisons nôtre l'attitude de l'éminent écrivain, et nous nous inclinons devant le verdict.

* * *

Quant aux injures sans nom vomies contre la France par la horde des folliculaires étrangers, leur résultat le plus sûr est de raviver dans nos cœurs le persévérant amour que nous éprouvons pour elle. Ah ! oui, pour qu'elle soit l'objet de tant de haine de la part de la franc-maçonnerie et de la juiverie universelles, pour que, d'un bout du monde à l'autre, se déchaîne contre elle la rage des sectes et des fanatismes conjurés, il faut que, malgré ses erreurs et ses épreuves, elle soit encore dans le monde une grande force au service de la vérité et du droit. Force inconsciente d'elle-même peut-être, intermittente dans son énergie, et parfois infidèle à sa mission, mais force prodigieuse dans ses réveils et capable, toute seule, à certaines heures décisives de l'histoire, d'écraser le mal triomphant et de rendre la victoire à la justice vaincue !

O chère France ! mère de nos intelligences et patrie de nos aïeux, plus on t'insulte, plus nous t'aimons ! En face des outrages qu'on te prodigue, nous voulons oublier tes fautes pour ne songer qu'à tes bienfaits. Avec ton or et ton sang, tu sèmes encore sur toutes les plages les germes de la civilisation chrétienne. Tes martyrs et tes héros continuent à sillonner les mers et les continents, élargissant

sans cesse la sphère de ton action religieuse, scientifique et nationale. Ton clair génie projette toujours dans le monde des clartés sans rivales. Et tu es demeurée par excellence la terre du dévouement, de l'idéal et de la foi. O France ! au milieu du déchaînement des calomnies et des ingratitude, sans oublier aucun des devoirs nouveaux qui nous incombent, nous sentons bouillonner dans nos veines ton sang généreux, et nous éprouvons le besoin de te crier notre affection et notre ardente sympathie !

* * *

Nous avons dit que Dreyfus a été condamné à dix ans de prison. Mais il avait déjà subi la dégradation et une dure détention de cinq ans à l'île du Diable, et cela en vertu d'un jugement qui a subséquemment été déclaré nul. Au lendemain du verdict de Rennes, l'idée d'une commutation ou d'une grâce s'est donc présentée naturellement à l'esprit du plus grand nombre. Les membres du conseil de guerre eux-mêmes ont, paraît-il, adressé une requête dans ce sens au gouvernement. Celui-ci, dont les sympathies pour Dreyfus étaient connues, n'a pas été lent à agir, et, sur sa recommandation, le président de la République a gracié le condamné. Puisse cette mesure mettre fin aux discordes qui déchirent la France depuis deux ans !

* * *

Le procès Dreyfus terminé, un autre procès commence. C'est celui de Paul Déroulède, chef des nationalistes, de Jules Guérin, président de la ligne antisémite, de plusieurs royalistes et bonapartistes, accusés de complot contre la sûreté de l'État. Un grand nombre d'arrestations ont été faites. Jules Guérin, chef des antisémites, a soutenu un siège de près de cinq semaines dans son immeuble de la rue de Chabrol. C'est un fait véritablement inouï ! On a investi le " fort Chabrol " comme une place de guerre. Enfin, après plus d'un mois, M. Guérin s'est rendu.

Le gouvernement a décidé de traduire les accusés devant la Haute Cour, c'est-à-dire devant le Sénat constitué en tribunal politique. Le Sénat s'est réuni le 18 septembre. Il y a une cinquantaine d'inculpés. Le procureur général a lu l'acte d'accusation, puis la Haute Cour a délibéré sur la question de savoir si les accusés pouvaient être représentés par leurs avocats devant la commission d'instruction, et il a décidé dans l'affirmative par 234 voix contre 32.

La commission d'instruction est un comité du Sénat composé de neuf membres nommés chaque année au début de la session ordinaire. Son rôle est de procéder à l'instruction préliminaire.

Le Sénat a décidé de ne statuer sur la question de compétence qu'après cette instruction. Voici en quoi consiste cette question. D'après la loi la Haute Cour ne peut connaître que des " attentats " à la sûreté de l'État. Or on soutient que les prisonniers sont accusés simplement de " complot " contre la sûreté de l'État, et que leur cas relève en conséquence de la cour d'assises et non de la Haute Cour. Il y a là sans conteste une très grosse exception de juridiction.

Maintenant l'instruction préliminaire va suivre son cours devant la commission. Elle peut durer un mois. Et durant ce temps le Sénat sera ajourné. Le fait est que l'issue de ce vaste procès peut être bien lointaine. Nous lisons à ce propos dans un journal parisien :

" Les délais exigés par l'instruction pour un si grand nombre d'accusés présents et futurs, la très grande quantité d'interrogatoires, témoignages, plaidoiries, la longueur et la fréquence des scrutins publics à la tribune, la nécessité, par suite d'arrestations nouvelles, de modifier sans cesse la marche du procès, — autant de motifs pour que rien ne soit fait encore dans un an d'ici.

" Et il convient d'ajouter que le renouvellement d'un tiers des sénateurs en janvier est un sérieux obstacle : on ne peut guère remettre à mai ce renouvellement, parce qu'il coïnciderait avec les élections municipales.

" De plus, la besogne législative du Sénat est considérable : la préparation et le vote du budget lui donneront quelque travail pressé.

" Les sénateurs patriotes se feront d'ailleurs un devoir d'entraver, par des interpellations répétées sur les actes du gouvernement, par des amendements à tous les articles de la loi budgétaire, — aussi bien que par leur attitude dans la Haute Cour, — les fantaisies criminelles de la bande judéo-maçonnique qui nous impose sa dictature.

" Avec un peu d'énergie, les patriotes empêcheront bien l'accomplissement de l'iniquité jusqu'au jour, marqué par la Providence, où Waldeck-Rousseau et ses complices devront rendre des comptes. "

* * *

Paul Déroulède repousse énergiquement l'accusation d'avoir conspiré avec les royalistes pour renverser la République. Il a écrit à ce sujet au rédacteur de la *Petite République* la lettre suivante :

Prison de la Santé,
10e section, cellule 16, Paris.
Paris, le 6 septembre 1899.

*A Monsieur Gérault Richard,
rédacteur en chef de la " Petite République. "*

Monsieur,

Tout à l'heure au parloir de la prison, mon éminent défenseur et ami Me Falateuf, me mettait sous les yeux votre article d'hier intitulé : " Le Complot royaliste ". J'y ai lu et copié les deux phrases suivantes :

" 1^o Des renseignements parvenus de diverses sources à la connaissance du public, il résulte que, malgré ses démentis, " Déroulède combinait son action politique avec les agents du duc d'Orléans ; 2^o des documents incontestables établissent la collaboration étroite de Déroulède et du duc d'Orléans. "

Ces deux phrases sont deux calomnies.

Républicain plébiscitaire, n'ayant jamais eu d'autre but que de restituer au peuple toute sa souveraineté électorale, je vous mets au défi, vous, vos agents de police, vos juges et vos ministres, de trouver et de citer un seul document établissant une entente quelconque avec aucun des partis monarchistes.

Ce n'est pas seulement ma protestation d'aujourd'hui qui dément et qui détruit ces misérables accusations, mais toute ma vie politique.

Le règlement de la prison, qui veut que mes lettres soient lues et contrôlées avant d'être expédiées, arrêterait celle-ci au passage si je vous disais ce que je pense du rôle que vous jouez en ce moment vis-à-vis d'un accusé et d'un détenu.

Je n'en constate pas moins—sans commentaire—que vous secondez avec beaucoup de zèle la campagne gouvernementale qui, faute de preuves, cherche à créer contre moi, par des articles et par des dessins, un courant de méfiance et de suspicion populaire.

Ce serait ainsi que, condamné d'avance par l'opinion publique, je n'aurais plus qu'à être sommairement exécuté par le Sénat.

Mais en attendant que la Haute Cour, réclamée par M. Millebrand, m'ait privé de mes droits civils, arraché ma Légion d'honneur et chassé de France, je ne suis pas encore si bien mis hors la loi qu'il ne me reste le droit de réponse et de protestation, tout comme à M. Sébastien Faure.

C'est en vertu de ce droit que je requiers l'insertion intégrale de cette lettre dans le plus prochain numéro de votre journal, dans le même texte et à la même place où a paru votre dénonciation.

PAUL DÉROULEDE,

*Représentant du peuple pour le
département de la Charente.*

*
* *

La question du Transvaal approche de son dénouement. Les échanges de notes entre le gouvernement anglais et le gouvernement boer n'ont pas augmenté les chances de paix, au contraire. Pourtant le président Kruger et son conseil ont fait plusieurs concessions, mais inutilement.

Le gouvernement de Prétoria a consenti à réduire à cinq ans la résidence nécessaire pour la naturalisation, à accorder aux districts miniers une augmentation de représentation, à conférer aux Uitlanders le droit de participer à l'élection du président. Mais il demande que l'Angleterre se désiste de toute prétention à la suzeraineté sur la République et que les présentes concessions ne soient pas considérées comme un précédent autorisant l'intervention anglaise dans les affaires intérieures des Boers.

Les jingoes au contraire veulent que la suzeraineté de l'Angleterre soit affirmée nettement et qu'on la fasse prévaloir par la force, si c'est nécessaire. C'est évidemment la tendance de M. Chamberlain. Le premier ministre lord Salisbury passe pour être en faveur d'un dénouement pacifique et l'on affirme que la Reine est également opposée à la guerre. Mais une grande partie de la presse anglaise enflamme l'opinion et la pousse aux hostilités.

Plusieurs des chefs de l'opposition libérale se sont prononcés en faveur de la paix. M. John Morley a tenu une assemblée à Manchester le 15 septembre : un fils de John Bright présidait. M. Morley a dit entre autres choses : " Il y a un an ou deux, les États-Unis ne voyaient qu'un côté de la guerre. Et aujourd'hui, que font-ils ? Ils se repentent. Si je suis invité à parler ici dans un an ou deux, je trouverai que ceux qui me combattent aujourd'hui se repentent à leur tour. "

A cette assemblée l'honorable Leonard Henry Courtney, ancien orateur suppléant de la Chambre des Communes, a lu une lettre d'Herbert Spencer. Le célèbre philosophe anglais proteste contre l'idée qu'on donnerait un nouveau lustre à l'honneur national en attaquant une nation faible ; il déplore que l'âge et les infirmités l'empêchent de participer au mouvement en faveur de la paix ; il déclare indéniable que l'incursion du Dr Janie-onétait une tentative pour usurper le pouvoir au Transvaal, et affirme que les Uitlanders veulent faire aujourd'hui avec leurs votes ce qu'ils n'ont

pu faire alors avec leurs balles. La lettre contient cette phrase : " Il est triste de voir votre gouvernement soutenir ceux dont la politique avouée est l'expansion, que l'on pourrait désigner moins poliment par le mot agression, et moins poliment encore par un autre mot facile à deviner."

En dépit de ces manifestations pacifiques, toutes les dernières dépêches font entendre la note belliqueuse. L'Angleterre expédie des troupes en Afrique et le Transvaal de son côté rassemble ses milices. D'ici à quelques jours les dépêches peuvent nous apporter de très graves nouvelles.

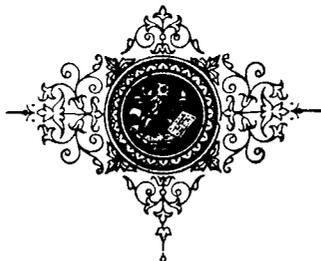
*
* *

Au Canada, les événements importants sont rares. Depuis la fin de la session fédérale, les hommes publics des deux partis ont commencé une campagne de meetings. Sir Richard Cartwright a prononcé un grand discours à Toronto, et M. Foster est allé lui donner la réplique au même endroit. Sir Wilfrid Laurier doit aller faire une tournée électorale à Ontario, et sir Charles Tupper, qui vient d'arriver d'Europe, doit aussi adresser la parole dans plusieurs endroits d'Ontario et des Provinces Maritimes.

On parle beaucoup d'élections générales, et tout ce remue-ménage semble indiquer que ces rumeurs ne sont pas vaines. Pourtant les députés ministériels qui veulent bien se laisser aller à des confidences, affirment qu'il y aura une autre session avant la dissolution du Parlement. Où est la vérité ? Il est fort possible que le ministère lui-même soit encore indécis.

Tho Chapais.

Québec, 25 septembre 1899.



A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Au delà du tombeau, par le R. P. E. Hamon, S. J. 1 vol. in-12. Chez Charles Donniol, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : 60 cts.

Voilà un livre qui devrait être dans toutes les familles, car il n'en est pas un seul qui n'ait à pleurer quelques-uns de ses membres partis pour l'au delà du tombeau. C'est une étude bien intéressante et qui porte avec elle, pour la vie présente, les plus douces consolations que celles de l'au delà. Pour notre faible intelligence l'autre vie semble n'offrir que vague, incertitude, ténèbres, mais pour l'âme chrétienne qui s'aide du flambeau de la foi, elle s'illumine de divines clartés qui dissipent toutes les ombres.

Ces problèmes de la vie future piquent la curiosité : nous aimons savoir où ira notre âme immortelle en sortant du corps ; quelle sera sa destinée ; en quoi consistera cette nouvelle vie qui ne finira plus... Toutes ces questions sont l'objet d'une étude sérieuse, approfondie dans le livre du R. P. Hamon ; elles y sont magistralement traitées dans une exposition complète, logique, exacte, accompagnée de développements qui font pénétrer une plus grande lumière dans l'esprit, une plus forte conviction dans le cœur. L'ouvrage se divise en trois parties : résurrection et ressuscités ; bonheur du ciel ; joies du ciel. Il y a là des détails très intéressants sur les privilèges des corps glorieux, les lieux nouveaux et la terre nouvelle, la vision béatifique, les joies de nos sens au ciel, la famille sur la terre et au ciel, le bonheur de l'intelligence, la stabilité et l'éternité du bonheur céleste. C'est à vous surtout, pauvres déshérités de la fortune, ouvriers qui gagnez votre vie à la sueur de votre front et qui ne goûtez jamais beaucoup des joies de cette terre que l'auteur offre cette consolante étude de la vie de bonheur qui doit suivre ces quelques années de labeur. Mais souvent ceux qui semblent avoir une plus grande part aux plaisirs de la terre ont besoin de consolation et d'encouragement ; ils les trouveront aussi dans le beau livre du R. P. Hamon. A tous il dira qu'au delà du tombeau, il est une vie meilleure qui sera, par sa félicité, la récompense des épreuves et des travaux d'ici-bas.

* * *

Le livre de la Genèse dans la poésie latine au Ve siècle, par l'abbé Stanislas Gamber, aumônier du lycée de Marseille, docteur ès lettres. 1 vol. gr. in-8°. Chez Albert Fontemoing, 4, rue le Goff, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : 80 cts.

Dans ce savant travail, l'auteur, après avoir étudié tous les poèmes qui au Ve siècle ont eu pour thème des épisodes de la Genèse, passe rapidement en revue les principaux poèmes des littératures étrangères qui, après le Ve siècle, ont puisé leurs sujets à la même source, entre autres les *Sette Giornate* du Tasse et le *Paradis perdu* de Milton.

La même librairie met en vente une thèse soutenue par le même auteur : *Quid de liberalium disciplinarum studio et ratione senserit Cl. Bufférius*. Elle est également en vente chez MM. C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : 25 cts.

* * *

Nous venons de recevoir, de la maison de l'Ange-Gardien, n° 85, rue Vernon, Boston, Mass., la nouvelle édition des **Prières et Cantiques** (sans musique) du Rév. Père Police, S. M., qu'elle vient de publier.

C'est un beau livre de plus de 350 pages, solidement relié, avec couverture en carton, et dont le prix n'est que de 25 centins.

Nous recevons aussi de la même maison un charmant petit **Manuel de saint Antoine de Padoue**, illustré d'un grand nombre de gravures. On peut se le procurer en envoyant 20 cts en timbres-poste canadiens au R. P. Jude, maison de l'Ange-Gardien, Boston.

A. L.